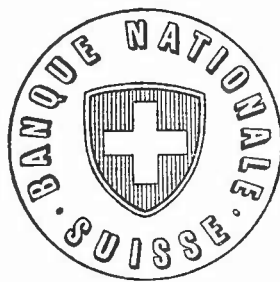


# Banque Nationale Suisse

1955



48<sup>e</sup> rapport

de la

Banque Nationale Suisse

1955

# Rapport de la Direction générale

sur l'activité de la

## Banque Nationale Suisse

en 1955

---

### Considérations générales

L'année 1955 s'est caractérisée, elle aussi, par un degré élevé de l'emploi et un haut rendement de l'économie. Dans la plupart des pays industriels, la production et le mouvement des biens ont enregistré des chiffres sans précédents. D'une manière générale, la masse des salaires et les revenus des entreprises ont encore augmenté.

La cadence et le volume des investissements ont pris une ampleur exceptionnelle qui comporte des dangers pour le calme développement de la production et le maintien du pouvoir d'achat de l'argent. C'est pourquoi les gouvernements et les autorités monétaires de nombre d'Etats ont pris des mesures en vue de modérer l'essor de la conjoncture et d'assurer l'équilibre de la vie économique. L'extension des capacités de production et une plus grande liberté dans la circulation des marchandises ont conduit à une aggravation de la concurrence sur le marché mondial; le nivellement des salaires a abouti à un rétrécissement des marges bénéficiaires dans maints pays.

On a vu ressortir d'une façon plus marquée les points faibles que nous avons déjà signalés l'année passée dans la conjoncture. Ils créent une certaine insécurité dans la situation actuelle de l'économie mondiale et donnent lieu à une appréciation plus prudente des perspectives d'activité. Les fléchissements qui sont survenus en septembre et octobre dans l'évolution des cours aux bourses des valeurs, et qui n'ont été compensés qu'en hésitant depuis lors, étaient, au moins pour une part, l'expression de ce changement d'attitude; ils sont en même temps une sérieuse mise en garde contre tout excès dans la spéculation.

L'extension frappante des investissements, à un moment où la main-d'œuvre est entièrement occupée, et la mise à contribution extraordinaire du crédit bancaire par l'économie ont

provoqué, dans plusieurs Etats, l'intervention des banques d'émission. A l'aide d'élévations parfois draconiennes du taux d'escompte, de l'introduction ou du relèvement des réserves minima à entretenir par les banques, de la compression directe du volume de crédit à disposition de l'économie ainsi que de mesures d'ordre fiscal et commercial, on a tenté de prévenir des évolutions extrêmes dans la production de biens, d'empêcher la spirale des prix et des salaires de se remettre en mouvement et, par là, l'argent de subir une nouvelle perte de pouvoir d'achat. L'Europe occidentale et l'Amérique du Nord n'ont pas attendu l'apparition de ces conséquences fâcheuses; elles ont pris des contre-mesures en se fondant déjà sur les tendances dont on sait, par expérience, que l'exagération déchaîne des forces inflationnistes. Les efforts entrepris en vue de faire obstacle à des hausses générales de prix ont été heureusement soutenus durant l'exercice par la régression des cours de marchandises importantes traitées sur le marché mondial et par la libération progressive des importations, avant tout dans les pays membres de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE). L'avenir dira si le succès couronnera les mesures prises à l'étranger en vue de conjurer des dangers tels que la dépréciation de l'argent et de violentes rechutes de la conjoncture.

Les difficultés économiques qui ont surgi en 1955 ont retardé une nouvelle fois l'instauration de la convertibilité qu'on espérait en Europe occidentale et que d'aucuns appelaient avec impatience. Il est vrai que de nouveaux progrès considérables ont été réalisés dans le relâchement du contrôle des devises et l'utilisation plus libre de quelques monnaies dans le service des paiements et le tourisme; mais on ne peut pourtant pas encore se passer de l'aide de l'Union européenne de paiements. C'est pourquoi on a renouvelé cette institution pour une année, en élevant à 75% la part des soldes des règlements mensuels qui doit être payée en or; simultanément, on a procédé aux préparatifs requis pour arriver à un système comportant la convertibilité des devises, et ce travail préparatoire a mieux fait ressortir le but recherché, à savoir l'échange réciproque le plus libre et le plus sûr des principales monnaies, et la prudence à observer lors du passage du service réglementé au libre service des paiements. L'évolution intervenue est conforme à l'idée du Conseil fédéral et de la Banque nationale qui ont toujours demandé qu'on procédât par étapes. Elle nous laisse aussi espérer l'instauration d'un système monétaire qui contienne les variations de cours des changes entre les limites les plus étroites possibles. Nous sommes convaincus, et cette conviction a été renforcée par les expériences que nous avons faites pendant cet exercice avec la marche des cours des changes, que c'est une réglementation ainsi conçue qui rendra les meilleurs services au trafic des règlements internationaux.

En Suisse également, l'évolution a été caractérisée par la persistance de l'emploi de toute la main-d'œuvre disponible et – à quelques rares exceptions près – par la pleine utilisation de l'appareil de production, la progression des importations accompagnée d'une augmentation des exportations, l'accroissement des mouvements du chiffre d'affaires dans le commerce de détail et la hausse des prix à la consommation et des salaires. La Banque nationale suisse a suivi et examiné ces tendances sans se laisser influencer par les mesures monétaires édictées à l'étranger

et en tenant compte de la structure particulière de notre économie. Si une progression rapide des importations peut provoquer des ruptures d'équilibre dans les balances des paiements d'autres pays, une évolution de ce genre n'inspire à l'heure actuelle que peu de soucis aux responsables de la politique monétaire suisse; en effet, le solde actif de la balance des revenus, bien que plus faible que les années précédentes, et les fortes réserves monétaires de la banque d'émission garantissent la compensation. Mais on commettrait une erreur si l'on se prévalait de cette élasticité de notre économie pour sous-estimer l'importance des autres facteurs de la récente évolution. L'emploi intégral de la main-d'œuvre ainsi que l'extension simultanée extraordinaire du volume du crédit dans le secteur hypothécaire et dans les comptes courants débiteurs des banques suisses exigent qu'on fasse, chez nous aussi, preuve de modération en présence d'un avenir de l'économie mondiale incertain et qu'il faut apprécier avec prudence.

A la fin de 1954 le marché a disposé – grâce aux excédents élevés provenant de l'économie extérieure et à la part constamment forte des revenus consacrée à l'épargne – d'une abondance de moyens de paiements qui n'était favorable ni au freinage des forces ascensionnelles indésirables, ni à un choix mûrement réfléchi des crédits à octroyer. Depuis des années la Confédération et la banque d'émission ont mis en œuvre les moyens dont elles disposent pour stériliser une partie des disponibilités agissant sur le marché ou éviter d'en augmenter démesurément le volume. A la fin de l'année précédente, nous avons jugé nécessaire de prendre de nouvelles mesures pour empêcher que des facteurs d'ordre monétaire n'entraînent des évolutions extrêmes et pour maintenir l'équilibre économique.

Dans le dessein de stériliser des moyens du marché, la Banque nationale suisse a de nouveau cédé au public, par l'intermédiaire des banques et au prix de la parité, des monnaies d'or d'ancienne frappe. Après une vente de Vreneli représentant 75 millions de francs environ, cette mesure a été suspendue le 1<sup>er</sup> octobre 1955.

Dans un Gentlemen's Agreement relatif au traitement des capitaux étrangers, il a été convenu, avec les banques, de prendre certaines mesures pour contenir un afflux excessif et indésirable de capital étranger en Suisse. Il ne faut pas voir là un acte hostile à l'égard de l'étranger, mais bien la ferme intention des autorités monétaires d'empêcher que le marché suisse, qui est abondamment pourvu de moyens, ne soit exposé, sans protection, à un afflux ou à un reflux imprévisibles de fonds étrangers qui, en choisissant notre pays comme un lieu de refuge où ils ne demeurent le plus souvent que fort peu de temps, peuvent avoir sur notre marché de l'argent et sur notre situation monétaire des effets désavantageux du point de vue de l'intérêt général.

La convention concernant la création d'avoires minima auprès de la Banque nationale, conclue avec les banques pendant l'exercice, revêt une importance particulière dans le cadre de notre politique du marché. Les grandes compagnies d'assurances, la Caisse nationale suisse en cas d'accidents et le Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants se sont associés à cette action, par solidarité, selon des conditions appropriées. Grâce à l'arrangement intervenu, plus de 300 millions de francs ont été immobilisés et les capitaux disponibles sur le marché

pour l'octroi de crédits réduits d'autant. A la suite de l'entrée en vigueur de la convention sur les avoirs minima, au milieu de juin 1955, et sous des influences convergentes, la situation du marché s'est sensiblement modifiée. Les moyens de paiements à disposition pour effectuer des placements se sont réduits et, comme la demande est demeurée grande, la pénurie de possibilités de placements, dont il a été si souvent question ces dernières années, a disparu pour le moment. Les taux pratiqués pour les prêts de capitaux ont haussé et procurent un meilleur rendement. Les établissements de crédit sont devenus un peu plus réservés dans l'octroi de prêts; nombre d'entre eux ont de nouveau voué plus d'attention qu'autrefois à leur liquidité.

La banque d'émission s'est derechef rapprochée du marché. Après avoir été sporadique pendant des années, ce contact est devenu plus étroit et plus suivi. Il s'est manifesté plus fortement dans l'octroi, par la banque d'émission, de crédits à court terme devenus nécessaires, depuis la réduction voulue des moyens sur le marché, pour faire face aux besoins d'automne et de fin d'année. Ce changement de situation a permis à la Confédération de rembourser une partie limitée de sa dette à l'aide d'excédents de ses comptes. L'accroissement des moyens du marché qui en est résulté, concurremment avec les reprises de devises effectuées par la banque d'émission et les soldes actifs en faveur de la Suisse à l'Union européenne de paiements, ont apporté, dans les derniers mois, des disponibilités supplémentaires au marché, sans pourtant créer aucun état de liquidité général jusqu'à la fin de l'année.

Une diminution des moyens disponibles sur le marché de l'argent et des capitaux était dans l'intérêt général de la Suisse. Elle n'a été possible que grâce au maintien de la politique de stérilisation pratiquée par l'Etat, ainsi qu'à la compréhension des milieux suisses des banques et des assurances qui ont librement consenti à soutenir notre politique du marché. Il n'est pas toujours aisé de discerner la vraie cause de chaque effet, mais, si l'on a pu constater qu'en général maints établissements observent une certaine retenue dans l'octroi de crédits et vouent plus de soin à leur liquidité, on peut dire que les efforts que la banque d'émission a déployés en faveur du marché n'ont pas été vains.

Il n'est pas du tout exclu que les conditions économiques et monétaires internationales connaissent des périodes plus troublées que ce ne fut le cas ces dernières années. La Banque nationale suisse suivra attentivement l'évolution de la situation en Suisse et à l'étranger; d'un commun accord avec d'autres institutions, elle s'efforcera d'assurer une marche équilibrée à l'économie et de maintenir la stabilité de la monnaie.

### Situation de l'économie en Suisse

L'économie suisse a évolué de pair avec l'essor de la conjoncture en Europe occidentale et aux Etats-Unis. Un accroissement d'activité dans les investissements et des échanges commerciaux intenses avec l'étranger ont été les ressorts de l'élan de l'économie. Dans le second

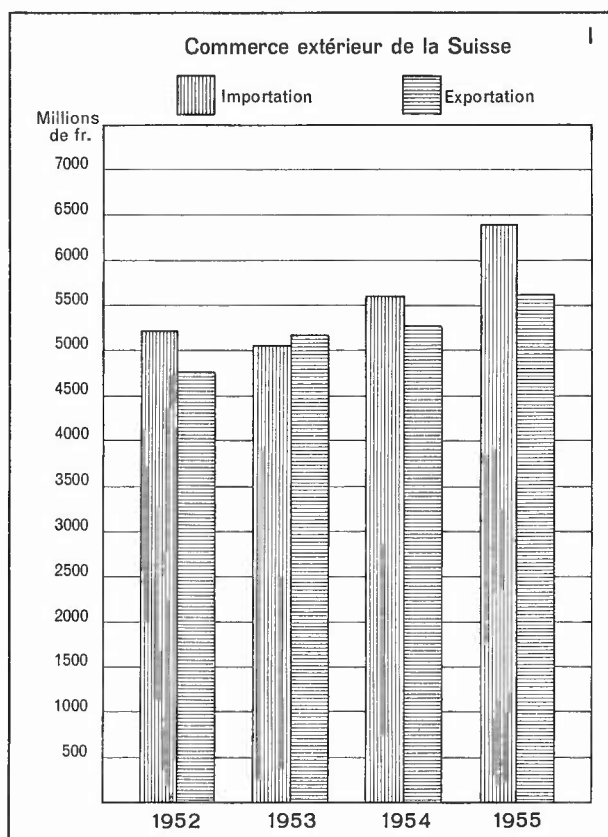
semestre, la plupart des branches de l'industrie ont atteint la limite de leur capacité de production et les réserves de main-d'œuvre ont été entièrement épuisées; de là de nouveaux investissements destinés à développer et rationaliser l'appareil de production.

La courbe de l'*emploi* a tendu à s'élever. Dans son ensemble, l'effectif des ouvriers occupés dans l'industrie a augmenté de 4% en chiffre rond, du troisième trimestre de 1954 au troisième trimestre de 1955, mais l'évolution des diverses branches de la production a accusé des différences sensibles. L'activité s'est notamment renforcée dans les industries des biens d'équipement, tandis qu'elle a fléchi dans le secteur des textiles. C'est l'industrie des métaux et des machines qui a bénéficié de la plus grande expansion; elle a été suivie par l'industrie du bâtiment, les arts graphiques et l'industrie du papier qui en dépend. Le nombre des ouvriers occupés dans l'industrie chimique, l'industrie des produits alimentaires et du tabac et l'industrie de la soie, a augmenté dans la même proportion que la moyenne de l'occupation dans l'industrie en général, alors que l'effectif des ouvriers travaillant dans les industries du coton, de la laine, le perfectionnement des textiles et l'habillement, est descendu même au-dessous de son niveau de l'année précédente. Le recul de l'emploi constaté en 1954 dans l'horlogerie a fait place à une légère progression. Les commandes passées à l'industrie des machines ont dépassé les livraisons, d'où de nouvelles perspectives d'activité.

Le besoin de nouvelle main-d'œuvre a provoqué un fort afflux de *travailleurs étrangers*. Il n'y avait plus guère en Suisse d'ouvriers ni d'employés disponibles pour répondre à l'accroissement de la demande. Dans les mois d'été notamment, le nombre des chômeurs était insignifiant. L'effectif des travailleurs étrangers soumis au contrôle a augmenté de plus de 100 000 entre février et août 1955 pour atteindre 271 000. Avec 62 000, les ouvriers du bâtiment formaient le plus fort contingent; venaient ensuite les employés d'hôtel au nombre de 47 000; 20 000 à 40 000 travailleurs ont été attribués au service de maison, à l'agriculture, à l'industrie des métaux et à l'industrie textile. L'activité intense des affaires et les difficultés auxquelles s'est heurté le recrutement de la main-d'œuvre trouvent aussi leur expression dans l'augmentation des *heures de travail supplémentaires*.

L'activité de l'*industrie du bâtiment* s'est maintenue à un niveau élevé. Toutefois le nombre des nouveaux logements, soit 16 735, construits en 1955 dans les 42 villes observées, ne dépasse guère le chiffre correspondant de 1954 et dénote ainsi un certain ralentissement dans l'essor de la construction de logements. La construction d'usines hydro-électriques et d'immeubles industriels a été très grande. Il faut s'attendre, en 1956 également, à une activité intense de la construction de logements et des facteurs d'expansion qu'elle comporte, puisque le nombre des autorisations de bâtir délivrées en 1955 dans les 42 communes urbaines observées a augmenté de 1 735, ou 8,1%, pour s'inscrire à 23 146. Afin de maintenir l'ouverture de crédits à cet effet dans des limites normales, le Gentlemen's Agreement concernant le financement de la construction, conclu en juillet 1951, a été prolongé d'une année, soit jusqu'au 31 juillet 1956.

La demande constamment vive de produits suisses destinés à l'étranger et l'expansion du



marché intérieur se sont traduites par un accroissement du *commerce extérieur*. La valeur totale des échanges commerciaux de la Suisse avec l'étranger a atteint le chiffre record de 12 023 millions de francs au cours de l'exercice. La valeur des importations est montée de 5 592 millions à 6 401 millions de francs, soit de 14<sup>0</sup>/<sub>0</sub>, celle des exportations de 5 272 millions à 5 622 millions de francs ou de 7<sup>0</sup>/<sub>0</sub>. Le déficit de la balance commerciale a ainsi passé de 320 millions à 779 millions de francs. Cet excédent d'importation a pu être compensé aisément par les recettes du tourisme et le produit des capitaux placés à l'étranger, par les soldes actifs des banques et des sociétés d'assurances dans leurs transactions avec l'étranger et par le produit d'autres postes de la balance des prestations de services.

Ce sont avant tout l'industrie des machines et la construction d'appareils qui ont participé à l'accroissement des exportations. Les livraisons de machines ont augmenté de 137 millions et celles d'appareils et d'instruments de 40 millions de francs. Les ventes de produits de l'industrie chimique ont également progressé, bien que dans une moindre mesure, mais l'exportation de couleurs d'aniline n'a plus atteint le montant de l'année précédente. L'exportation de montres a marqué une reprise; elle se chiffre à 1 077 millions de francs. L'évolution du produit des exportations de l'industrie textile n'a pas été uniforme. En face d'augmentations considérables, par exemple pour les fils de fibres textiles artificielles, figurent des reculs, ainsi pour les tissus de coton.

Les résultats en général favorables du commerce d'exportation ont eu fréquemment pour cause le calcul au plus juste des prix et l'octroi de délais de paiement plus longs. La concurrence sur les marchés internationaux s'est avivée. Le nouvel indice des prix suisses à l'exportation donne une idée claire de l'adaptation des industries suisses aux conditions d'écoulement plus difficiles; en effet, il a reculé en 1955 pour s'inscrire à 91 (1949 = 100) dans le quatrième trimestre, contre 96 dans le premier trimestre. En revanche, les prix des matières premières importées ont augmenté.

La politique que la Suisse a suivie en matière d'importation dans le cadre tracé par les principes de libération de l'OECE - politique qui comporte l'abandon complet des restrictions à l'importation de matières premières pour compte privé, l'entrée pratiquement libre des produits finis et la protection des intérêts de l'agriculture - a caractérisé, cette année également, les im-

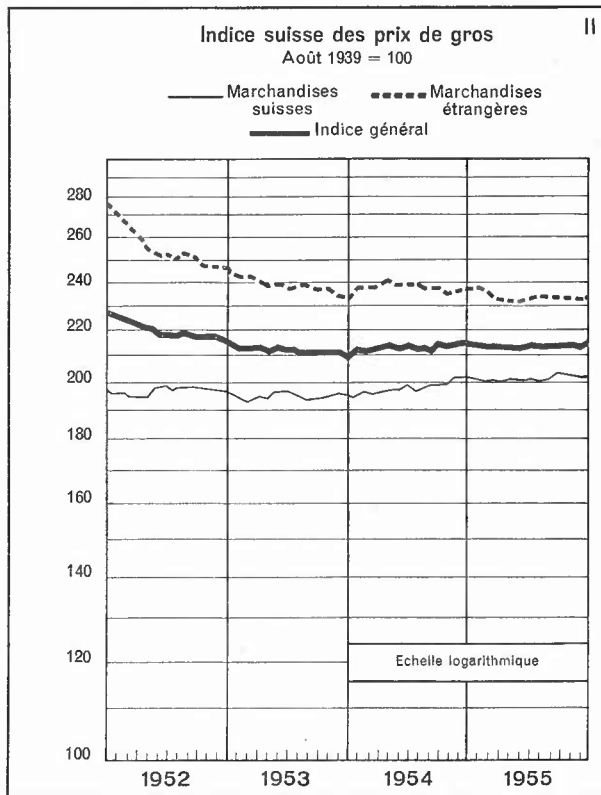


portations suisses. C'est ainsi que, comparativement à l'année précédente, l'extension des importations suisses a été presque exclusivement due à l'augmentation des achats de matières premières et de produits finis. A cet égard l'accroissement des entrées de matières premières résultait avant tout du renforcement de l'activité dans l'industrie du bâtiment et dans le développement rapide de la motorisation. Ce sont en premier lieu les machines et les automobiles qui ont contribué à la progression des entrées de produits finis.

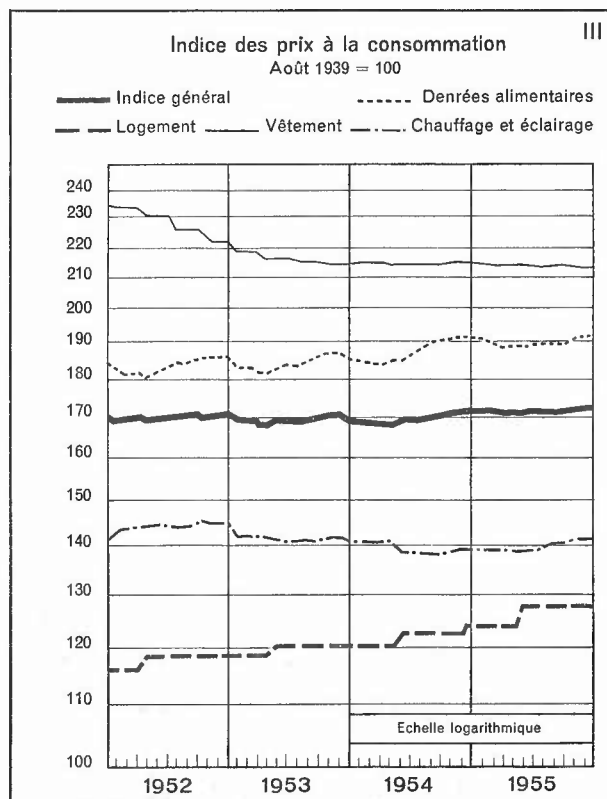
Comme les achats accrus effectués à l'étranger provenaient essentiellement des Etats industriels de l'Europe occidentale et des Etats-Unis, la part de ces pays dans l'ensemble des importations suisses a augmenté. Il ne s'est pas produit de déplacements importants dans la répartition géographique des exportations. Les pays membres de l'Union européenne de paiements ont fourni à la Suisse 71% de ses importations et ont absorbé 62% de ses exportations. Ces chiffres attestent le grand rôle de cette institution dans l'évolution économique de notre pays.

L'essor général de la conjoncture a exercé une influence favorable sur le *mouvement touristique* en Suisse. Dans l'hiver 1954/55 on avait déjà constaté une augmentation de la fréquence; ce mouvement s'est poursuivi au printemps et, en été, le temps pluvieux n'est en général pas parvenu à causer un préjudice à la reprise du tourisme, bien que plusieurs régions de montagne aient subi des pertes. La progression de 5% en chiffre rond enregistrée par les nuitées est attribuable avant tout à un afflux plus considérable d'hôtes étrangers; mais le nombre des nuits passées dans les hôtels par des touristes suisses, qui avait fléchi en 1954, a de nouveau progressé. Grâce aux mesures prises en vue d'une nouvelle libération du trafic touristique, le tourisme international a pu se dérouler en majeure partie librement dans le cadre des pays de l'OECE. Le montant global des nuitées afférent aux touristes venant de l'étranger a ainsi dépassé celui des nuitées des hôtes suisses. Parmi les étrangers ce furent les Allemands, les Anglais et les Français qui sont venus en plus grand nombre.

L'été très pluvieux, frais et pauvre en soleil a procuré à l'*agriculture* suisse une récolte de fourrages bonne en quantité, mais de qualité médiocre. Le rendement de la moisson a été moyen. La récolte de pommes de terre et de fruits ainsi que la production de bétail de boucherie ont été moindres qu'en 1954; en revanche la production de porcs gras a été plus grande. Les livraisons de lait sont demeurées à peu près les mêmes. Le montant moyen des prix obtenus par les producteurs s'est maintenu approximativement au même niveau qu'à la fin de 1954, parce que le prix du lait, fixé à 39 centimes le kilogramme, n'a pas été modifié depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1954, que les prix des céréales panifiables ont été repris tels quels et que les baisses de prix sur les légumes et les pommes de terre de table ont été compensées par la hausse des prix du bétail d'abattage. A la fin de décembre 1955, l'indice des prix des produits agricoles s'inscrivait à 100,7 (1948 = 100) contre 101,3 une année auparavant. Des frais compris dans l'indice des prix des moyens de production ont augmenté. Le passage de l'indice du coût de la production, de 106,1, à la fin de décembre 1954, à 108,1, à la fin de décembre 1955, est attribuable avant tout à la hausse du coût de la construction et des salaires des domestiques. En raison de l'évolution



la fin de l'année, cet indice était remonté à peu près au même niveau que douze mois auparavant. Les prix des marchandises étrangères ont reflété une tendance à la baisse; en revanche,



divergente des prix, le pouvoir d'achat du revenu des denrées agricoles a fléchi par rapport aux prix des moyens de production agricole.

Du fait de la concurrence croissante que les marchandises suisses rencontrent dans les débouchés à l'étranger, l'évolution des frais des industries d'exportation, qui dépendent dans une large mesure des variations du *niveau des prix et des salaires* en Suisse, acquiert une importance particulière. L'indice des prix de gros, qui reflète le mouvement des prix des denrées alimentaires, des matières premières et auxiliaires, à l'exclusion des produits finis, a légèrement fléchi dans le premier semestre de 1955; mais son recul a fait place à une modique hausse dans le second semestre, en sorte qu'avec 215,5 à

la fin de l'année, cet indice était remonté à peu près au même niveau que douze mois auparavant. Les prix des marchandises étrangères ont reflété une tendance à la baisse; en revanche, les prix indigènes ont légèrement haussé; toutefois leurs variations se sont maintenues dans d'étroites limites. L'indice des prix à la consommation est monté de 172,9, à la fin de décembre 1954, à un nouveau maximum, soit à 173,6, à la fin de l'exercice. Cette augmentation est résultée des dépenses accrues pour les loyers, parce qu'en raison du renchérissement de la construction, les prix des nouveaux logements sont supérieurs à ceux des bâtiments construits autrefois. L'autorisation de relever les loyers des anciens logements accordée en 1954 a, elle aussi, contribué dans une certaine mesure à la hausse de l'indice des loyers. En face de l'augmentation des loyers et d'une légère avance des prix des combustibles figure un fléchissement des prix des articles

d'habillement ; quant au niveau moyen des prix des produits alimentaires, tout en subissant des variations saisonnières, il n'a pratiquement enregistré aucune modification comparativement aux chiffres correspondants notés à la fin de l'année 1954.

Les traitements et salaires ont poursuivi leur mouvement ascendant. D'après les relevés trimestriels, effectués par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, sur la situation dans l'industrie, les taux des salaires des 3900 entreprises en chiffre rond retenues dans la statistique se sont accrus en moyenne de 1,4% du troisième trimestre de 1954 au trimestre correspondant de 1955. En raison de l'activité en général vive et de la pénurie de main-d'œuvre, les gains horaires effectifs ont probablement progressé en moyenne dans une mesure plus forte que les taux des salaires. Vers la fin de l'année, d'importantes revendications en matière de salaires ont été présentées dans le dessein de procurer aux salariés une augmentation du revenu réel.

Le plein emploi et l'animation du mouvement touristique ont soutenu la demande de biens de consommation. Ils ont valu un accroissement de 6% environ aux *chiffres d'affaires du commerce de détail*. L'augmentation relative des dépenses pour l'achat de produits alimentaires d'objets d'habillement et de textiles a été plus faible que la moyenne de l'expansion générale ; on peut en conclure que de larges couches de consommateurs étaient en mesure de consacrer une plus forte part de leur revenu à l'acquisition de biens qui ne sont pas de première nécessité. En portant un jugement sur les ventes du commerce de détail, il ne faut cependant pas oublier qu'en Suisse également les différentes manières de financer la consommation ont gagné du terrain d'année en année ; mais on ne possède pas encore de données numériques étendues sur l'importance des ventes à tempérament et sur les autres formes de crédit à la consommation.

La situation des *finances de la Confédération* a favorablement évolué. Les abondantes rentrées d'impôts, en particulier, ont accru l'encaisse de la Confédération. Le budget pour l'année 1955 prévoyait des recettes de 1906 millions de francs en faveur du compte financier, dont 1606 millions provenant des impôts. Comme les recettes fiscales ont atteint 1841 millions de francs et dépassé ainsi de 235 millions le montant inscrit au budget, le compte financier se soldera plus favorablement que le budget qui avait prévu un excédent de recettes de 31 millions de francs.

Les *bilans des banques* offrent une image instructive de l'évolution de l'économie en 1955. La somme du bilan des 52 banques retenues dans la statistique mensuelle a accusé, jusqu'à la fin de novembre, une expansion de 1 377 millions de francs, contre 1 054 millions dans la période correspondante de l'année précédente. L'accroissement extrêmement fort du bilan a eu pour cause une augmentation exceptionnelle du volume du crédit. C'est ainsi que les comptes débiteurs ont enregistré une progression de 649 millions de francs (634 millions), les prêts hypothécaires une avance de 582 millions (493 millions) et les crédits octroyés aux corporations de droit public un grossissement de 91 millions en regard d'un fléchissement de 70 millions en 1954. Les placements en effets de change se sont accrus, mais presque exclusivement dans les grandes banques.

Dans un grand nombre de banques, les entrées d'argent frais n'ont pas suffi pour financer les nouveaux crédits. En particulier l'augmentation des fonds placés sur carnets d'épargne et sur carnets de dépôt s'est nettement ralentie, puisqu'elle n'a atteint que 320 millions de francs en tout, contre 422 millions en 1954. Bien qu'elles aient relevé les taux d'intérêt, les banques n'ont pas réussi non plus à attirer chez elles des fonds plus considérables en échange d'obligations à moyen terme. Les obligations de caisse ont progressé de 141 millions de francs après avoir accusé un accroissement de 164 millions pendant l'exercice précédent. Des montants considérables, destinés aux comptes de chèques et aux comptes créanciers à vue, ont afflué dans les grandes banques, mais non vers les autres groupes de banques.

En raison de l'augmentation plus faible des fonds placés sur carnets d'épargne et en obligations et par suite des possibilités réduites d'obtenir des avances bancaires à court terme, une partie des établissements de crédit se sont vus forcés de recourir à leur encaisse, d'acquérir des fonds de roulement à long terme et de réaliser des titres; en outre, une série de banques ont procédé à des élévations de capital social. La comparaison des mouvements des positions du bilan avec les déplacements enregistrés au cours de l'exercice précédent reflète les changements intervenus dans le financement des crédits accordés par les banques à l'économie et aux corporations de droit public. Dans les onze premiers mois de 1955, les banques cantonales, les banques locales et les caisses d'épargne retenues dans la statistique ont emprunté aux centrales de lettres de gage 176 millions de francs contre 28 millions dans la période correspondante de l'année 1954. Les nouveaux prêts accordés aux banques cantonales par le Fonds de l'Assurance-vieillesse et survivants se montent à 125 millions de francs au lieu de 52 millions l'année d'avant. Les emprunts par obligations des banques englobées dans la statistique mensuelle ont progressé de 48 millions, alors qu'ils avaient reculé de 62 millions de janvier à novembre 1954. Par suite de réalisations, le portefeuille des titres, qui avait augmenté de 142 millions de francs l'année précédente, a diminué de 164 millions de francs. Les fonds propres des banques, qui n'avaient bénéficié que d'un modique accroissement en 1954, ont avancé de 66 millions dans les onze premiers mois de 1955, dont 58 millions concernent des augmentations de capital et 8 millions la constitution de réserves.

### Union européenne de paiements

Les rapports annuels de la Banque nationale suisse ont insisté à plusieurs reprises sur l'importance de l'*Union européenne de paiements* pour l'économie de notre pays. Dans le cadre des exportations suisses en augmentation continue, la part qui revient aux Etats membres de l'Union est passée de 59% en 1950 à plus de 62% en 1955. Les paiements au titre de services rendus par la Suisse et de transactions financières opérés par l'intermédiaire de l'Union ont aussi enregistré un très fort accroissement. Les décisions prises par le Conseil de l'OECE de prolonger l'Union

européenne de paiements d'une année, soit jusqu'à la fin de juin 1956, ont été, pour la Suisse également, l'événement le plus important en ce qui concerne ses relations économiques avec l'étranger.

Au cours de laborieuses négociations, le texte de l'accord sur l'établissement d'une Union européenne de paiements a été, à divers égards, entièrement refondu et complété. Il a été prévu qu'à partir du 1<sup>er</sup> août 1955 la compensation des excédents et des déficits mensuels ne s'opérerait plus, comme jusque-là, moitié en or et moitié par un crédit, mais dans la proportion des trois quarts par des versements d'or et d'un quart par l'octroi d'un crédit. Cette mesure n'a influencé ni le niveau des crédits accordés au moment de l'entrée en vigueur du nouveau barème, ni les limites des crédits elles-mêmes.

En outre, il a été décidé que l'Union européenne de paiements pourrait être dissoute par anticipation, si la demande en était faite par des membres possédant ensemble au moins 50% des quotas. L'Union serait alors remplacée par un *Accord monétaire européen*. Cet accord, dont la validité serait d'abord fixée à trois ans, comprend deux parties principales. La première prévoit la création d'un *Fonds monétaire européen* et la deuxième, la continuation du *système de compensation multilatérale*. Le Fonds monétaire européen sera doté d'un capital de 600 millions de dollars. Il accordera aux Etats membres des crédits en or dont la durée pourra aller jusqu'à deux ans, à condition qu'ils soient nécessaires pour remédier à des difficultés passagères de balances de paiements. Ce fonds doit en outre faciliter le fonctionnement du système de compensation multilatérale. Dans le cadre des dispositions de ce système, les Etats membres sont obligés de fixer à leur monnaie un cours minimum et un cours maximum afin d'en limiter les variations et de notifier cette mesure aux autres parties contractantes. En outre, chaque Etat est tenu de mettre à disposition de ses partenaires – à titre de financement intermédiaire – un montant déterminé de sa monnaie. Les créances et les dettes bilatérales communiquées à la Banque des règlements internationaux à la fin de chaque période comptable continuent d'être compensées entre elles, mais les soldes doivent être intégralement réglés en dollars. L'octroi automatique de crédits en vigueur jusqu'ici est supprimé.

Par arrêté du 21 juin 1955, l'Assemblée fédérale a autorisé le Conseil fédéral à renouveler l'appartenance de la Suisse à l'Union européenne de paiements, à reconduire la part non encore utilisée des crédits alloués en vue de régler les excédents de la Suisse et à décider de l'adhésion de notre pays au Fonds monétaire européen.

A la fin de 1954 (compte tenu des opérations de décembre), le crédit accordé par la Confédération à l'Union européenne de paiements se montait à 733,0 millions de francs, ce qui correspondait à une mise à contribution de notre quota et de sa rallonge de 1465,9 millions de francs ou 78,9%. De janvier à juillet 1955, notre situation dans l'Union a été caractérisée par des soldes constamment déficitaires s'élevant au total à 364,5 millions de francs. Trois des cinq mois suivants se sont soldés par des excédents et deux par des déficits soit, en résultat final, un excédent comptable de 68,7 millions en faveur de la Suisse. Comme la Suisse a réglé le mon-

tant de 364,5 millions de francs moitié par des versements en dollars ou en or, moitié par la réduction du crédit accordé par la Confédération, tandis qu'à partir du 1<sup>er</sup> août 1955 les soldes ont été couverts à raison des trois quarts par des versements en dollars ou en or et d'un quart par l'octroi de crédits, le crédit de la Confédération a diminué de 165,1 millions de francs en tout pendant l'exercice. Il a subi une nouvelle réduction de 126,8 millions de francs, à la suite d'amortissements opérés en vertu d'accords de consolidation conclus avec six pays débiteurs en 1954 et de deux remboursements, de 77,3 millions de francs, opérés par la France. Le total du crédit accordé à l'Union par la Confédération a ainsi fléchi de 291,9 millions, pour s'inscrire à 441,1 millions de francs à la fin de l'année. La marge encore disponible atteignait donc 488,1 millions de francs à ce moment-là.

### Réserves monétaires et marché des devises

Les variations subies par les *réserves monétaires* donnent, elles aussi, un reflet des relations économiques de notre pays avec l'étranger; en outre, les changements intervenus sur le marché intérieur de l'argent et des capitaux en 1955, ainsi que la préparation habituelle de liquidités pour l'échéance de fin d'année, ont influencé le niveau des réserves en or et en devises.

Les réserves monétaires s'élevaient à 6973 millions de francs à la fin de 1954; elles se composaient d'un montant d'or de 6323 millions de francs et de dollars représentant 650 millions de francs. Jusqu'au milieu de mai la réserve en or et en devises a évolué dans le calme; elle a accusé une diminution graduelle du fait que des moyens monétaires ont été cédés chaque mois pour régler la moitié des déficits à l'Union européenne de paiements, que les ventes de Vreneli au public par l'intermédiaire des banques ont réduit l'encaisse métallique de la banque d'émission et que les entrées de dollars ont été reprises dans une large mesure par le marché lui-même. Le 23 mai, la réserve d'or et de devises se trouvait à son niveau annuel le plus bas, soit 6716 millions de francs.

Ensuite, jusqu'à l'échéance de juin, les réserves monétaires de la Banque nationale suisse ont rapidement progressé de 231 millions pour atteindre 6947 millions de francs. Cette forte augmentation a eu pour cause, d'une part, le solde actif persistant de la balance des dollars de la Suisse; elle était, d'autre part, imputable au resserrement du marché de l'argent, qui a engagé nombre d'établissements de crédit, désireux d'être mieux préparés à remplir leurs engagements, à liquider des placements en dollars et à en convertir le produit en francs suisses par l'intermédiaire de la Banque nationale.

Dans le second semestre, les réserves monétaires ont commencé par fléchir à 6828 millions de francs pour se relever ensuite. Leur accroissement est dû aux dollars repris au marché en quantités considérables, notamment à la fin de l'année, et à l'afflux de dollars provenant de l'Union européenne de paiements. Dans le courant de l'année entière, les réserves monétaires

ont donc augmenté de 337 millions pour passer à 7310 millions de francs. L'encaisse-or a bénéficié d'une augmentation de 363 millions qui l'a portée à 6686 millions de francs et la réserve de devises, diminuant de 26 millions, s'est établie à 624 millions de francs. A plusieurs reprises la Banque nationale a converti des dollars en or. L'avoir-or de la Confédération n'a subi aucun changement pendant l'exercice.

Sur le *marché des devises*, le cours du dollar américain est demeuré le plus souvent à la limite inférieure de cours de  $4.28\frac{1}{2}$  tenue par la Banque nationale suisse. Il a pu s'en détacher dans le premier trimestre et en été, mais il n'a franchi que passagèrement le cours de 4.29 francs. En revanche, le dollar canadien a subi des fluctuations considérables. Coté à  $4.41\frac{3}{4}$  à la fin de janvier 1955, il est descendu en quelques semaines à 4.35 environ, niveau où il s'est maintenu en pratique jusqu'au mois d'août. A la suite d'un nouveau recul, il a fléchi à  $4.28\frac{1}{8}$ . Sous l'effet des bruits qui couraient sur une dévaluation éventuelle de la livre anglaise et de suppositions concernant un élargissement considérable de l'écart entre les cours officiels d'achat et de vente, le cours de cette devise est tombé à  $12.15\frac{1}{4}$ , sa limite inférieure étant de  $12.15\frac{3}{16}$ . Il a pu se raffermir, après que le Chancelier de l'Echiquier eut déclaré catégoriquement, dans la séance annuelle du Fonds monétaire international, à Istamboul, qu'il ne saurait être question d'une dévaluation de la livre. A la fin de 1955 elle était cotée à  $12.24\frac{3}{8}$ . Le cours du franc français était ferme dans le premier trimestre; puis il est revenu à la parité et a glissé temporairement, en automne, jusqu'au point d'intervention. Les autres devises importantes de l'Europe occidentale ont subi de faibles variations.

Un dixième pays, l'Italie, est venu se joindre aux neuf membres de l'Union européenne de paiements qui autorisent que leurs monnaies soient traitées dans le commerce multilatéral des devises. A partir du 22 août 1955, la lire italienne pouvait être négociée dans les opérations au comptant. Son cours a fléchi légèrement. Depuis le 5 décembre 1955, les opérations d'arbitrage à terme sont aussi autorisées.

Les cours des billets de banque de la plupart des pays européens ont tendu à suivre les mouvements des monnaies respectives; toutefois leurs variations étaient en partie plus accentuées que celles des cours des devises.

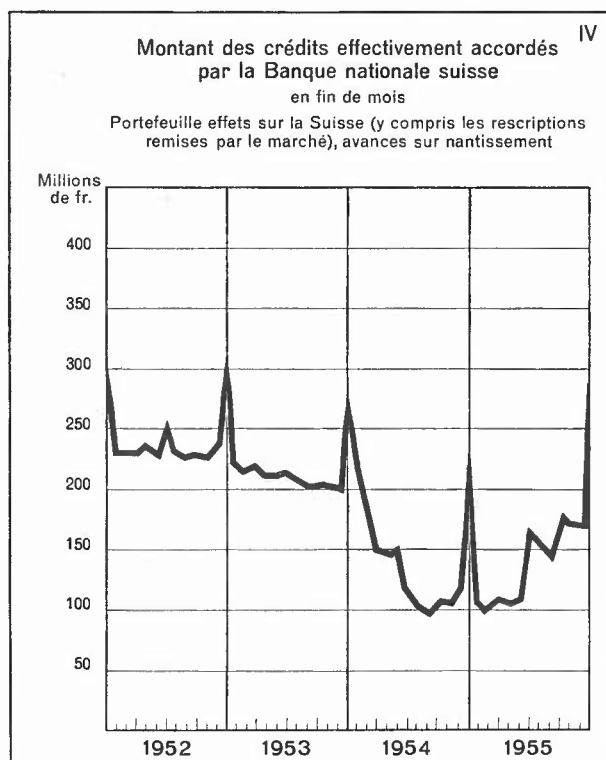
Les *marchés internationaux de l'or* ont évolué dans le calme. Le prix de l'or en lingot s'est tenu constamment à proximité du prix américain correspondant à la parité, soit 35 dollars l'once de fin. Une certaine animation s'est fait sentir en automne sur le marché parisien, sous l'effet des événements politiques survenus en Afrique du Nord; elle a provoqué avant tout une hausse des prix des pièces, mais elle n'a que peu touché le prix des lingots. En concordance avec cette évolution des prix sur les marchés internationaux, le prix de l'or en lingot est demeuré stable en Suisse également; au cours de l'exercice il a varié entre les étroites limites de 4820 et 4836 francs le kilogramme de fin. Ainsi donc la courbe du prix de l'or en lingot a continué d'évoluer constamment au-dessous du prix d'achat de 4869.80 francs adopté par la Banque nationale suisse. Jusqu'au milieu de septembre, le prix de vente des Vreneli sur le marché s'est toujours tenu

proche du prix de 28.60 francs pratiqué par la Banque nationale suisse et correspondant à la parité. Après que la demande indigène eut cessé et la Banque nationale suisse décidé de suspendre la remise de monnaies d'or au public, on vit apparaître sur notre marché également les effets provoqués par l'augmentation de la demande de monnaies d'or sur le marché de Paris. Le cours des Vreneli est monté à 30.05 francs. A la fin de décembre il s'inscrivait à 29.65 francs.

Au cours de l'exercice, le Nicaragua et le Pakistan ont dévalué leur monnaie. L'Argentine a abandonné le système des cours multiples pour lui substituer un cours de change officiel de 18 pesos pour 1 dollar. En même temps elle a ouvert un marché libre des changes où le cours du peso est déterminé par le jeu de l'offre et de la demande. Ces mesures représentent une dévaluation massive de la devise argentine. Les importations et les exportations des biens les plus importants sont réglées au cours officiel uniforme; elles se règlent sur la base du cours libre pour les autres marchandises négociées dans le commerce extérieur, ainsi que pour le transfert de capitaux et du produit de capitaux. Plusieurs pays, avant tout de l'Amérique du Sud, qui maintiennent le système des cours multiples, ont manipulé les cours appliqués aux exportations d'une manière qui équivaut à une dévaluation partielle de leurs monnaies.

### Crédits de la banque d'émission et volume monétaire

Le recours du marché au crédit de la banque d'émission s'est encore renforcé en 1955; dans le second semestre, notamment, le niveau des crédits octroyés était plus élevé qu'une



année auparavant. Il est vrai qu'avec 143 millions de francs en moyenne annuelle, il ne dépassait que de peu le chiffre correspondant de l'année précédente; toutefois la composition des crédits était différente. A la fin de 1955 l'appel au crédit de la banque d'émission s'est inscrit à 286 millions de francs ou 66 millions de plus qu'à la fin de l'année d'avant; 152 millions concernaient les affaires d'escompte, 132 millions les avances sur nantissement; quant au solde de 2 millions de francs, il revenait aux rescriptions de la Confédération escomptées au marché.

Le 31 décembre 1955, le montant du portefeuille suisse était de 51 millions de francs plus élevé qu'une année auparavant. L'augmentation des *opérations d'escompte*

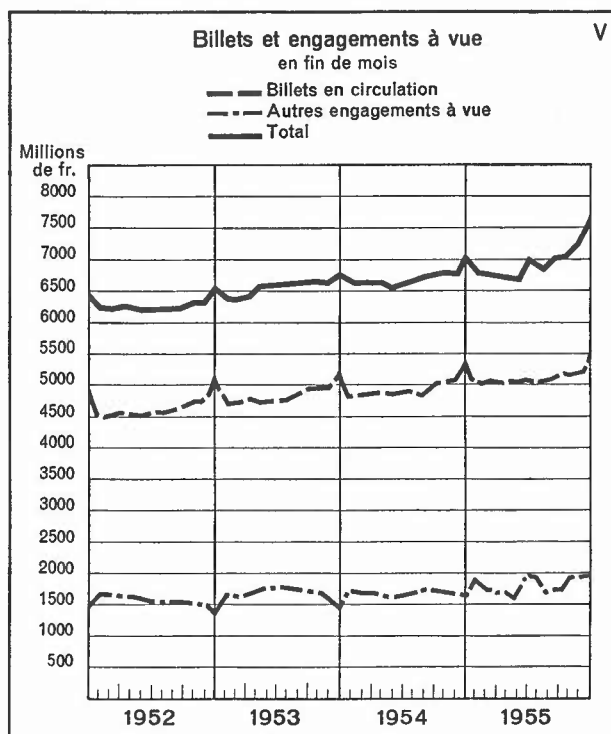


avait pour cause l'escompte accru d'effets de commerce et d'obligations, ainsi que l'acceptation d'effets afférents aux stocks obligatoires et d'effets commerciaux émis par des organismes de la Confédération. Comme le portefeuille suisse contient en majeure partie des effets émis pour financer la constitution de stocks prescrite par les autorités, il n'a pas accusé des variations saisonnières prononcées, abstraction faite des mouvements intervenus au début et à la fin de l'exercice. En janvier 1955, le recul des effets s'est monté à 16 millions de francs et leur progression, en décembre, à 41 millions de francs. Sur le montant total du portefeuille d'effets suisses, 83 millions de francs revenaient, à la fin de l'exercice, à des effets réserves obligatoires, 29 millions à du papier commercial, 23 millions à des obligations à court terme présentées à l'escompte, 15 millions à des effets émis par des organismes fédéraux, 2 millions à des rescriptions de la Confédération et 2 millions également à des rescriptions cantonales. A la même époque 2300 contrats relatifs à la création de réserves obligatoires étaient en cours; leur valeur commerciale s'élevait à 977 millions de francs. Le financement des stocks obligatoires par les banques se montait à 377 millions de francs.

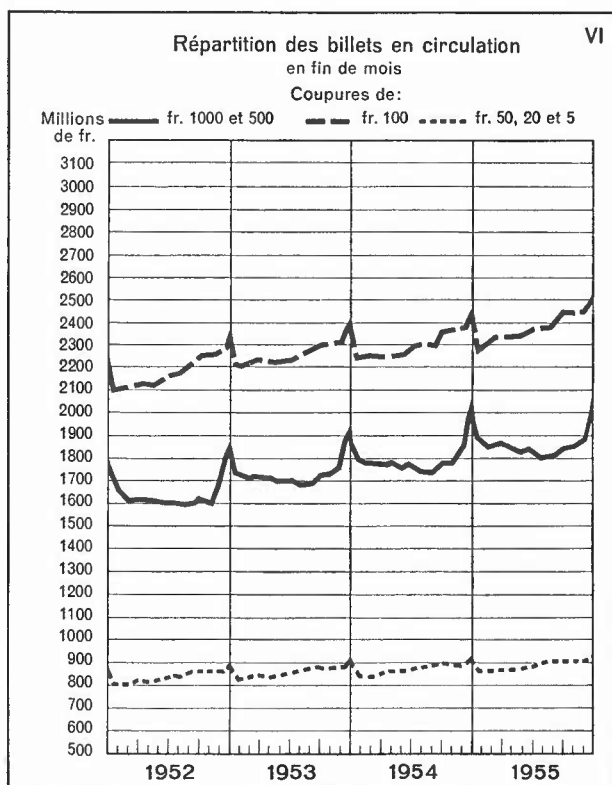
En 1955 non plus la Confédération n'a pas présenté de rescriptions à l'escompte. Si des titres de cette catégorie ont figuré à plusieurs reprises dans les états de situation de la banque d'émission, il s'est agi chaque fois de papier provenant du marché et à l'échéance de trois mois au plus.

Le rythme des besoins de crédits s'est manifesté nettement dans l'évolution des *avances sur nantissement*. En janvier 1955, ces avances ont décliné de 96 millions pour tomber à 21 millions de francs. Jusqu'à la fin de mai, elles ont progressé de 30 millions en chiffre rond et, à l'échéance semestrielle, elles avaient doublé pour s'inscrire à 60 millions de francs, montant qu'elles n'avaient jamais plus atteint à pareille époque depuis l'année 1948. Du fait de la pénurie qui régnait sur le marché de l'argent, les prêts n'ont diminué que lentement, de sorte que, dans le second semestre de 1955, leur montant a dépassé nettement les chiffres correspondants de 1954. A la fin de l'exercice les avances sur nantissement s'élevaient à 132 millions de francs; elles excédaient ainsi de 15 millions de francs le niveau qu'elles ont accusé à la fin de 1954. Ce sont principalement des banques locales qui ont demandé des avances sur nantissement; mais des banques cantonales et des banques privées ainsi que des sociétés d'assurances ont, elles aussi, recouru à la banque d'émission pour solliciter d'assez fortes avances à court terme.

L'expansion de l'activité économique en 1955 faisait prévoir un accroissement du volume de l'argent créé par la banque d'émission (émission de billets et engagements à vue). A la fin de 1954, le montant de l'argent de cette nature s'était élevé à 7 104 millions de francs. Jusqu'au milieu de mai 1955 il a reculé à 6 720 millions de francs en chiffre rond. Son augmentation a été très prononcée en novembre et en décembre. Le volume de l'argent émis par la Banque nationale a de nouveau dépassé 7 milliards de francs. Cette progression résultait en premier lieu de l'afflux de disponibilités provenant de l'étranger du fait des excédents actifs de notre économie extérieure. Le 30 décembre, le volume de l'argent créé par la



Les variations des engagements à vue ont été remarquables. Après la forte augmentation, habituelle au début de l'année par suite des rentrées de billets, ces engagements ont subi, au printemps, en raison des besoins d'argent élevés de l'économie, un recul qui les a ramenés ap-



banque d'émission est parvenu à son niveau le plus élevé avec 7526 millions de francs. A la fin de l'année il était de 7506 millions et dépassait de 402 millions, ou 5,7%, le montant qu'il accusait un an auparavant.

Considérée dans son ensemble, l'évolution de la circulation fiduciaire a été plutôt calme. Le total des billets en circulation a suivi la même marche que l'année précédente, puisque l'excédent des billets émis s'est maintenu en général entre 140 et 170 millions de francs. Avec 5533 millions de francs, la circulation a atteint, le 30 décembre, non seulement son maximum annuel, mais un nouveau maximum absolu. A la fin de l'année, elle s'inscrivait à 5516 millions de francs.

Ils ont ensuite enregistré une forte progression; entre la fin de mai et la fin de juin seulement, ils ont augmenté de 207 millions pour s'inscrire à 1888 millions de francs. Jusqu'à la fin de l'année, les chiffres mensuels afférents aux engagements à vue n'accusèrent pas des variations soutenues; ils se montaient à 1990 millions de francs le 31 décembre.

Dans la composition de la circulation fiduciaire, la comparaison des chiffres de fin d'année a dénoté un déplacement de l'émission vers les coupures moyennes de 50 et de 100 francs. Exprimée en valeur, la part des billets de 50 francs dans cette circulation est montée de 7,99% à 8,07% et celle des billets de 100 francs de 45,28% à 45,66%. La com-

paraison des pourcentages des autres coupures a révélé des diminutions, à savoir de 26,62% à 26,56% pour les coupures de 1 000 francs, de 11,12% à 11,05% pour celles de 500 francs et de 6,89% à 6,86% pour celles de 20 francs. Les efforts de la Banque nationale suisse pour mettre plus d'écus en circulation en lieu et place des billets de 5 francs ont considérablement réduit la circulation des coupures de cette catégorie, dont la proportion dans la circulation totale a reculé de 2,10% à 1,80% en une année.

En 1955, des falsifications, déjà connues, du billet de 20 francs ont de nouveau paru dans la circulation. Dans un proche avenir la Banque nationale suisse émettra un nouveau billet de 20 francs.

### Marché de l'argent et des capitaux

La situation du *marché suisse de l'argent et des capitaux* a été caractérisée en 1955 par le fait qu'après l'augmentation de disponibilités, habituelle au début de l'année, le marché est allé se resserrant jusqu'à l'arrière-été. Dans les mois suivants, il paraissait revenu à un état de liquidité plus grande.

Dans le premier semestre de l'exercice, la forte contraction des disponibilités du marché avait pour cause, d'une part, l'expansion des besoins de l'économie — notamment pour le financement de la construction et de crédits commerciaux —, la mise à contribution accrue du marché par l'émission d'emprunts indigènes et étrangers et les déficits enregistrés à l'égard de l'Union européenne de paiements; elle résultait, d'autre part, de l'application des mesures prises par la banque d'émission, mesures dont nous avons parlé dans les considérations générales. Les mouvements des avoirs déposés en comptes de virements à la banque d'émission par des banques, l'industrie et le commerce, reflètent clairement ces variations. Au début de l'année ces moyens du marché proprement dits s'étaient inscrits à 1 255 millions de francs. Jusqu'au milieu de février ils ont progressé au delà de 1 500 millions de francs. L'accroissement du recours au marché abaissa leur montant à 1 100 millions de francs en chiffre rond jusqu'à la fin de mai. A l'échéance semestrielle ils remontèrent à 1 350 millions de francs environ. Comme cette expansion égalait en pratique les moyens bloqués à la Banque nationale suisse, elle ne dénotait pas un gonflement des avoirs du marché librement disponibles à la banque d'émission. La raréfaction des disponibilités appartenant aux banques différait suivant les groupes de banques. Les moyens à la libre disposition, en particulier des banques cantonales et des grandes banques, étaient sensiblement plus faibles qu'une année auparavant.

Le montant des avoirs en comptes de virements qui caractérisent la situation du marché de l'argent s'est remis à monter sous l'influence des mesures prises par les établissements de crédit pour alimenter leurs réserves de caisse et être mieux à même de faire face à l'échéance annuelle. La reconstitution de ces avoirs a été favorisée par le non-renouvellement de rescriptions de la Confédération et par le remboursement partiel avant terme de deux emprunts

fédéraux. Les avoirs en comptes de virements se montaient à 1624 millions de francs à la fin de l'année.

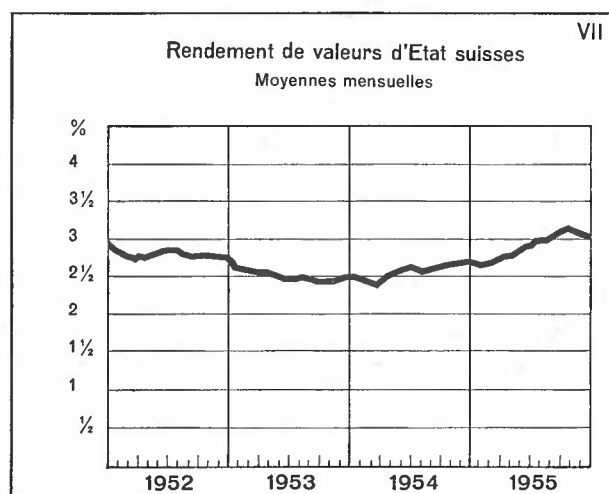
Au cours de l'exercice, des rescriptions de la Confédération, représentant un montant de 563 millions de francs, sont venues à échéance; les renouvellements se sont montés à 413 millions en tout, les remboursements à 150 millions de francs et le montant global des rescriptions de la Confédération s'est réduit à 941 millions de francs à la fin de l'année.

Comme les mesures de politique monétaire prises par la banque d'émission tendaient à limiter le volume monétaire, et non à provoquer un renchérissement immédiat et général du crédit, les *taux officiels du marché de l'argent* – taux d'escompte  $1\frac{1}{2}\%$ , taux des avances sur nantissement  $2\frac{1}{2}\%$  – n'ont pas été modifiés; le taux privé appliqué aux effets commerciaux de premier ordre et aux acceptations de banques s'est maintenu, lui aussi, au niveau de  $1\frac{1}{2}\%$  en vigueur jusqu'ici. En revanche, le taux pour l'argent au jour le jour s'est nettement relevé – de  $1\%$  à  $1\frac{1}{4}\%$  il est monté à  $1\frac{3}{4}\%$ ; de plus, l'argent de cette nature n'était plus aussi facile à obtenir.

Sur le marché suisse des capitaux, la pénurie des disponibilités a entraîné une élévation des taux pour les obligations de caisse et du rendement des valeurs de premier ordre; pour les émissions d'emprunts, les taux et le rendement se sont aussi adaptés à la situation modifiée du marché. Le taux servi aux dépôts d'épargne (moyenne des taux de 12 banques cantonales) a accusé une hausse minime en passant de  $2,31\%$  à  $2,33\%$ ; le taux de  $3\frac{1}{2}\%$  pour les hypothèques en premier rang est demeuré inchangé.

Les efforts entrepris par les établissements de crédit en vue de maintenir, voire d'augmenter, le montant de leurs obligations de caisse en élevant les taux ou en raccourcissant les délais d'échéance, au besoin en combinant ces mesures, ressortent nettement du grand nombre de requêtes adressées à la banque d'émission pour lui demander d'approuver des élévations de taux. Si, en 1954, la Banque nationale suisse, conformément à l'article 10 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, n'avait eu à donner son approbation qu'aux demandes de six établissements de crédit désireux de relever le taux d'intérêt des obligations de caisse, des requêtes à cet effet ont été présentées par 125 banques au cours de l'exercice. Considérant le changement intervenu dans les conditions du marché, la banque d'émission n'a fait aucune objection aux modifications de taux envisagées. En moyenne, l'intérêt servi aux obligations de caisse est monté de  $2,52\%$  à  $2,91\%$  dans les grandes banques et de  $2,63\%$  à  $2,93\%$  dans les 12 banques cantonales. Pendant les derniers mois de l'exercice, des grandes banques ont offert des obligations de caisse au taux de  $2\frac{1}{2}\%$  à  $3\%$  pour une durée de 3 à 5 ans et de  $3\%$  pour 5 ans et plus. Les banques cantonales ont appliqué un taux de  $2\frac{3}{4}\%$  à  $3\%$  pour un délai de remboursement de 3 à 8 ans. La plupart des banques locales ont passé à l'émission d'obligations de caisse assorties du taux de  $3\frac{1}{4}\%$ .

Allant de pair avec la demande croissante d'argent à court terme provoquée par l'essor de l'économie, le rendement des fonds d'Etat suisses a poursuivi son mouvement de hausse.



Calculé d'après la date d'échéance, il s'était inscrit à 2,70% en janvier; il est monté presque continuellement pour atteindre 3,20% en septembre; il est ensuite tombé à 3,04% en fin d'année, avec le retour de la liquidité sur le marché.

Une vive activité s'est étendue à tous les secteurs du *marché des émissions*, dont la mise à contribution a été plus forte que l'année précédente, tant par le placement d'emprunts suisses et étrangers que par l'émission d'actions suisses.

La valeur d'émission de 29 emprunts suisses mis en souscription publique s'est chiffrée à 1 052 millions de francs, dont 643 millions destinés à des corporations de droit public, 126 millions à des banques et aux centrales de lettres de gage, 275 millions à des entreprises de l'économie électrique et le solde de 8 millions de francs à diverses entreprises. Les conversions ont porté sur 560 millions de francs, de sorte que 492 millions de francs d'argent frais ont été demandés au marché, soit 250 millions de francs de plus que l'année précédente. Les entreprises hydro-électriques ont absorbé plus de la moitié et les établissements de crédit un quart en chiffre rond de ce prélèvement sur les moyens du marché; ces participations font ressortir les besoins en capitaux de l'économie électrique pour de nouvelles constructions, ainsi que ceux de divers établissements de crédit.

En 1955, la Confédération a offert deux emprunts au public: en juin, un emprunt 3% de 400 millions de francs à l'échéance de 20 ans et au prix d'émission de 100,40, plus le droit de timbre; en octobre, un emprunt 3%, de 230 millions de francs, remboursable au bout de 12 ans, et à un prix d'émission de 97,40, plus le droit de timbre. Le premier de ces emprunts, qui avait été contracté en vue de procéder à la conversion, le cas échéant au remboursement anticipé, d'un emprunt de 315 millions de francs, et pour consolider des engagements à court terme de la Confédération se montant à 85 millions de francs, n'a pas été entièrement souscrit. Le deuxième a servi en partie à la conversion et en partie à l'amortissement de deux emprunts d'un montant global de 268 millions de francs dénoncés au remboursement. Cette émission a connu un franc succès, puisque les conversions, à elles seules, ont pratiquement atteint la part prise ferme par les banques.

L'émission d'actions par des sociétés suisses a provoqué un changement considérable dans la mise à contribution du marché des capitaux. Alors qu'en 1954 les émissions d'actions et les appels de capital non versé avaient prélevé sur le marché pour 82 millions de francs de disponibilités, elles lui en ont enlevé pour 197 millions en 1955. Ce montant s'est réparti entre 49 émissions auxquelles ont procédé des banques et des sociétés financières, des entreprises de l'écono-

mie électrique, d'autres entreprises industrielles, des sociétés d'assurances et des entreprises de transports.

La valeur nominale de 12 emprunts étrangers émis en Suisse en 1955 a représenté 428 millions de francs contre 397 millions en 1954. Un emprunt de 50 millions de francs a été placé en faveur de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement économique. Des États ou des villes étrangères et des entreprises officielles ou privées ont demandé au marché suisse, par voie d'emprunt, 378 millions de francs en tout. Géographiquement cette somme se décompose de la manière suivante: Italie 160 millions, Australie 60 millions, France 50 millions, Union Sud-Africaine 35 millions, États-Unis d'Amérique 30 millions, Norvège 25 millions, Canada 11 millions et Pérou 7 millions de francs.

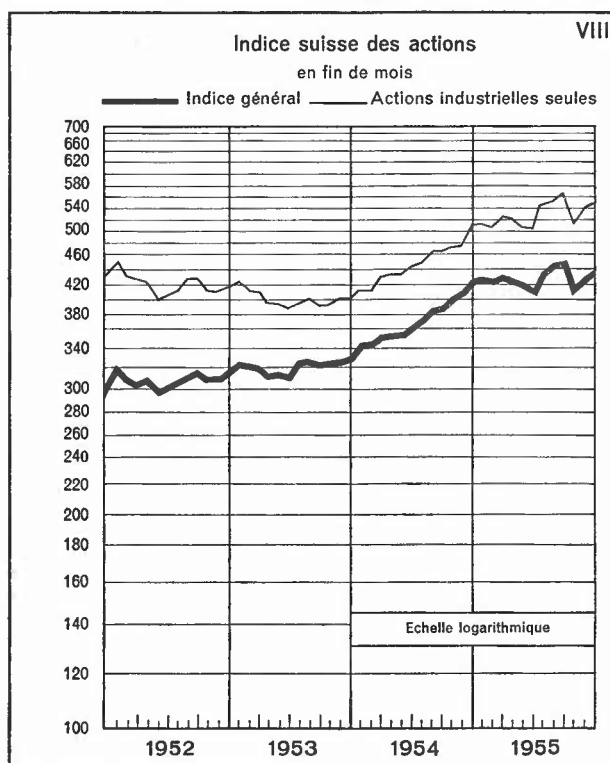
Le marché a été mis à contribution pour un nouveau montant total de 1 117 millions de francs par des émissions publiques d'emprunts et d'actions. Les remboursements d'obligations et d'actions se sont élevés à 184 millions de francs. Ainsi 933 millions de francs ont été demandés au marché contre 385 millions l'année précédente. Le montant total du recours supplémentaire au marché se chiffre à plus d'un demi-milliard de francs.

Les chiffres concernant l'émission publique d'emprunts étrangers n'offrent qu'une image incomplète de l'exportation de capitaux suisses. Du capital a été aussi mis à la disposition de l'extérieur sous forme de crédits bancaires, bien que dans une mesure considérablement plus faible que l'année précédente. Conformément à l'article 8 de la loi sur les banques et les caisses d'épargne, la Banque nationale suisse a donné son approbation à l'octroi à l'étranger de crédits représentant 90 millions de francs; le chiffre correspondant pour l'année 1954 était de 230 millions de francs. La Confédération, elle aussi, a exporté des capitaux, puisque les Chemins de fer fédéraux ont octroyé aux Chemins de fer italiens un crédit de 200 millions de francs destiné au développement et à l'électrification des voies d'accès vers la Suisse. Cette transaction s'est effectuée par l'intermédiaire de l'Union européenne de paiements; elle a servi ainsi à alléger la position créditrice de la Suisse, car elle a réduit l'avance de la Confédération à l'Union. En outre, dans la mesure où le produit des parts vendues a été investi en valeurs mobilières ou en biens-fonds étrangers, une autre exportation de capitaux, et par là une résorption des moyens du marché, s'est opérée par le placement sur le marché suisse de certificats d'Investment Trusts suisses et étrangers. Pour une part enfin, et non la moindre, du capital a été mis à la disposition de l'extérieur par l'achat de papiers-valeurs étrangers, notamment américains.

Le Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants a joué un rôle considérable dans le cadre du financement du crédit hypothécaire et de la fourniture de fonds de roulement aux banques. Au cours de 1955, ce fonds a augmenté de 132 millions de francs ses prêts aux banques cantonales et de 174 millions ceux qu'elle a accordés aux centrales d'émission de lettres de gage. Les fonds qu'elle a placés auprès de la Confédération ont augmenté de 21 millions de francs et ceux qu'elle a confiés à des cantons et à des communes se sont accrus de 219 millions de francs, alors que ses autres placements ont fléchi de 38 millions de francs. Ainsi

donc, les placements du Fonds de l'Assurance-vieillesse et survivants ont augmenté de 508 millions de francs en tout. Ses disponibilités ont suivi une évolution irrégulière. De la fin de décembre 1954 à la fin d'avril 1955, elles ont progressé de 75 millions pour atteindre 216 millions ; elles sont redescendues ensuite à 87 millions de francs jusqu'à la fin de décembre.

Les *bourses des actions* ont connu une année riche en événements. Ce n'est pas seulement le nombre des transactions, mais aussi leur valeur qui ont accusé une expansion considérable, comparativement à l'année précédente où l'activité boursière avait déjà été grande. La tendance qui avait provoqué en 1954 une hausse parfois saccadée des actions paraissait, il est vrai, brisée dans le premier semestre de 1955. L'indice des actions, qui exprime l'évolution des cours calculés en pour-cent du capital versé, s'était affaissé – après être légèrement monté de 424, à la fin de décembre 1954, à 433, à la fin de mars 1955 – à 415 jusqu'à la fin de juin. Une nouvelle avance, en particulier des cours des actions industrielles et des actions des sociétés d'assurances, porta, dans l'espace de quelques semaines, l'indice de ces actions à un nouveau maximum absolu de 452. Cette montée en flèche fut suivie de baisses prononcées, du fait des chutes de cours survenues à la bourse de New-York, qui ramenèrent, vers la fin d'octobre, le niveau moyen des cours des actions au point où il se trouvait à la fin de juin. Dans les derniers mois de l'exercice on vit se manifester une légère tendance à la hausse, les différentes catégories de titres étant l'objet d'appréciations divergentes. A la fin de l'année l'indice des actions s'inscrivait à 438, ce qui correspond à une élévation moyenne de 14 points, ou 3,3%, pour l'année entière. Dans ces douze mois, l'indice des actions industrielles est monté de 39 points, ou 7,6%, pour atteindre 553 points. Le rendement, calculé sur la base du cours en bourse et du dernier dividende versé, ne s'est guère amélioré. Pour les valeurs prises en considération dans le calcul, il se tenait en moyenne à 2,46% à la fin de 1955 (2,45% à la fin de 1954). Pour les actions industrielles, il est même descendu, avec 2,54%, au-dessous du chiffre correspondant déjà bas enregistré à la fin de l'année précédente.



## Autorités et personnel de la Banque

De nombreux changements se sont produits dans la composition des *autorités de la Banque* en 1955.

M. Ettore Brenni, Mendrisio, président du Comité local de Lugano, est décédé le 7 mai 1955. Entré au Comité local de Lugano en 1945, M. Brenni en exerçait la présidence depuis 1951. Par sa connaissance des hommes et son expérience des affaires, le défunt a rendu de précieux services à la Banque. Nous garderons de lui un souvenir reconnaissant.

La douzième période administrative du Conseil de banque, du Comité de banque et des Comités locaux a pris fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires du 12 mars 1955.

Ont résigné, à partir de cette date, leur mandat de membre du Conseil de banque :

MM. Walter Bloch, à Soleure, membre de 1935 à 1955,  
 Ernest Fischer, à Lausanne, membre de 1938 à 1955,  
 Caspar Müller-Munz, à Zurich, membre de 1933 à 1955,  
 Albert Picot, à Genève, membre de 1932 à 1955,  
 Mario Rusca, à Lugano, membre de 1945 à 1955,  
 Maurice Savoye, à St-Imier, membre de 1927 à 1955,  
 Ernst Weber, à Erlenbach, membre de 1947 à 1955;

membre de Comités locaux :

MM. Edouard Bordier, à Genève, président du Comité local de Genève de 1927 à 1955,  
 Arnold Landolt, à Zurich, membre puis président du Comité local de Zurich de 1947 à 1955,  
 Alfred Oehler-Wassmer, à Aarau, vice-président puis président du Comité local d'Aarau de 1922 à 1955.

Nous tenons à remercier encore ici Messieurs les démissionnaires des précieux services qu'ils ont rendus à notre Banque pendant de longues années.

Le renouvellement des autorités de la Banque pour la période administrative de 1955 à 1959 a donné lieu aux nominations suivantes :

Conformément aux dispositions de la loi sur la Banque nationale, le Conseil fédéral a d'abord constitué la *présidence du Conseil de banque*, en confirmant, le 11 février 1955,  
 M. Alfred Müller, à Amriswil, dans ses fonctions de président,  
 M. Paul Carry, professeur à l'Université de Genève, à Genève, dans celles de vice-président.



Ensuite, l'Assemblée générale des actionnaires du 12 mars 1955 a désigné les *quinze membres du Conseil de banque* dont l'élection lui appartient; elle a confirmé dans leurs fonctions les onze membres sortant de charge qui acceptaient une réélection et choisi comme nouveaux membres:

MM. Oscar de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, à Sion,  
 Jean Golay, professeur à l'Université de Lausanne, à Lausanne,  
 Karl Obrecht, conseiller national, avocat et notaire, à Soleure,  
 Alfred Oulevay, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, à Morges.

Le 14 avril 1955, le Conseil fédéral a procédé à la nomination des *vingt-trois autres membres du Conseil de banque* en renouvelant le mandat des dix-neuf membres qui acceptaient d'être réélus et en choisissant comme nouveaux membres:

MM. Francesco Antognini, directeur de Chocolat Cima-Norma S.A., à Torre,  
 Ernst Gamper, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, à Zurich,  
 Albert Juillard, directeur de la maison Cortébert Watch Co., Juillard & Cie, à Cortébert,  
 Rudolf Meier, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, à Eglisau.

Au *Comité de banque*, le mandat laissé vacant par M. Paul Chaudet, élu conseiller fédéral, était à repourvoir. Dans sa séance du 29 avril 1955, le Conseil de banque a désigné M. Alfred Oulevay comme nouveau membre de ce comité et renouvelé le mandat des sept autres membres.

Le Conseil de banque et le Comité de banque ont confirmé dans leurs fonctions les membres des *Comités locaux* qui acceptaient une réélection. Ils ont procédé en outre aux élections complémentaires suivantes:

Comité local d'Aarau:

MM. Hans von Arx-Gresly, à Olten, président,  
 Otto Pfiffner, administrateur-délégué de «Elfa», Usine Electro-chimique Francke S.A., à Aarau, vice-président,  
 Kurt Oehler, directeur des Usines métallurgiques Oehler & Co., société anonyme, à Aarau, membre;

Comité local de Genève:

MM. Jean Gay, directeur de Gay Frères S.A., à Thônex, président,  
 Jean Duckert, agent général de La Genevoise Compagnie d'Assurance sur la Vie, à Genève, vice-président,  
 Edmond Bordier, de la maison Bordier & Cie, à Genève, membre;

## Comité local de Lugano :

MM. Francesco Antognini, directeur de Chocolat Cima-Norma S.A., à Torre, président,  
 Emilio Ferrari, administrateur-délégué de la Società Anonima Demetrio Ferrari, à  
 Chiasso, vice-président,  
 Tullio Frigerio, ingénieur, administrateur-délégué de la Société anonyme de Parti-  
 cipations à des Entreprises financières «Finapar», à Lugano, membre ;

## Comité local de Zurich :

MM. Otto Küderli, de la maison Küderli & Co., au Zollikerberg, président,  
 Robert H. Stehli-Pestalozzi, de la maison Stehli & Cie, à Zurich, membre.

Parmi les membres du Conseil de banque nommés par le Conseil fédéral, M. le Conseiller aux Etats J. R. Weber, à Grasswil, et MM. les Conseillers nationaux R. Bratschi, à Berne, G. Eugster, à Mörschwil, A. Graedel, à Berne, et A. Schmid, à Obercmtfelden, ont été réélus lors des élections aux Chambres fédérales du 30 octobre 1955.

En outre, MM. V. Gautier, à Genève, et U. Meyer-Boller, à Zollikon, qui appartenaient également au Conseil de banque en qualité de membres désignés par le Conseil fédéral, ont été nouvellement élus, le premier au Conseil des Etats, le second au Conseil national. Comme l'article 42, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi sur la Banque nationale prescrit que cinq au plus des vingt-trois membres du Conseil de banque nommés par le Conseil fédéral peuvent faire partie des Chambres fédérales, les deux nouveaux élus ont dû choisir entre leur mandat de membre du Conseil de banque et leur siège aux Chambres. Tous deux ont opté pour celui-ci et présenté leur démission de membres du Conseil de banque. Nous regrettons d'être privés ainsi de la précieuse collaboration de MM. Meyer-Boller et Gautier, qui faisaient partie du Conseil de banque, le premier depuis 1946, le second depuis 1947. Nous tenons à les remercier ici des services qu'ils ont rendus à la Banque pendant de nombreuses années. Au 31 décembre, le Conseil fédéral n'avait pas encore désigné leurs successeurs.

Les changements suivants sont survenus dans le *collège des directeurs* :

M. le Directeur général Paul Rossy, vice-président de la Direction générale et chef du II<sup>e</sup> département, s'est malheureusement vu obligé, pour raison de santé, de prendre sa retraite le 30 juin 1955. Le Conseil fédéral a accepté sa démission en le remerciant des services rendus pendant plus de trente années, au cours desquelles M. Rossy s'est acquis, à plus d'un titre, des mérites peu communs. Entré à la Banque nationale en 1921, M. Rossy avait été nommé directeur et suppléant du chef du II<sup>e</sup> département en 1930. En 1933, il avait quitté temporairement la Banque pour mettre son expérience au service de la Confédération dans la préparation et la mise en vigueur de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Il rentra à la Banque en 1937 en qualité de vice-président de la Direction générale et de chef du II<sup>e</sup> département. Par son activité dans l'administration de la Caisse de prêts de la Confédération, dans la Commission fédérale du contrôle des prix, dans le Conseil d'administration du Fonds de compensation de l'As-

surance-vieillesse et survivants, et tout particulièrement par son travail au Comité de direction de l'Union européenne de paiements, M. Rossy a bien mérité, non seulement de la Banque nationale, mais du pays tout entier. Nous tenons à lui présenter encore ici nos plus vifs remerciements pour ses excellents services.

Sur la proposition des autorités de la Banque, le Conseil fédéral a désigné comme successeur de M. Rossy à la vice-présidence de la Direction générale et à la tête du II<sup>e</sup> département M. Riccardo Motta, jusque-là directeur et suppléant du chef du II<sup>e</sup> département. M. Motta exerce ses nouvelles fonctions depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1955.

En remplacement de M. Motta, le Conseil fédéral, sur la proposition du Conseil de banque, a nommé directeur et suppléant du chef du II<sup>e</sup> département M. Alexandre Hay, jusque-là directeur de division auprès du I<sup>er</sup> département. M. Hay a succédé en outre à M. Rossy au Comité de direction de l'Union européenne de paiements.

En outre, M. le Professeur Paul Keller a demandé au Conseil fédéral de le libérer de ses fonctions de président de la Direction générale et de chef du I<sup>er</sup> département pour le 31 mai 1956. Le Conseil fédéral a agréé sa requête en le remerciant des services rendus. Il a désigné comme nouveau président de la Direction générale et chef du I<sup>er</sup> département, avec entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juin 1956, M. le Directeur général Walter Schwegler, actuellement chef du III<sup>e</sup> département. En remplacement de M. Schwegler, le Conseil fédéral a nommé membre de la Direction générale et chef du III<sup>e</sup> département M. Max Iklé, directeur de l'Administration fédérale des finances.

M. Albert Henny, directeur de la succursale d'Aarau, a demandé à prendre sa retraite pour raison de santé. Sur la proposition des autorités de la Banque, le Conseil fédéral a fait droit à cette requête avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 1955. Enfin, M. Benjamin Fisch, directeur de la succursale de Bâle, atteint par la limite d'âge, a pris sa retraite à la fin de l'année. Avec le Conseil fédéral, nous remercions ces deux directeurs des services qu'ils ont rendus à la Banque nationale au cours de nombreuses années.

Le Conseil fédéral a désigné comme nouveau directeur de la succursale d'Aarau M. Rudolf Erb, jusque-là suppléant du secrétaire général, à Berne, et, comme directeur de la succursale de Bâle, M. Jakob Hablützel, jusqu'ici caissier principal et fondé de pouvoirs de cette succursale.

Le 31 décembre 1955, l'*effectif du personnel* de la Banque comptait 397 fonctionnaires et employés (1954: 393), dont 30 employés (1954: 21) engagés à titre provisoire.

## Doit

## Compte de

Arrêté au

	fr.	ct.
Frais généraux et d'administration		
Autorités et personnel de la Banque..... fr. 7 139 817. 45		
Frais généraux et frais de bureau ..... > 649 170. 73		
Divers ..... > 212 162. 60	8 001 150	78
Intérêts aux comptes de dépôt .....	230 881	69
Amortissements sur le mobilier .....	113 153	25
Provision pour la confection de billets de banque .....	6 000 000	—
Provision pour risques non assurés .....	500 000	—
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque .....	613 701	30
Provision pour les institutions de prévoyance de la Banque .....	1 500 000	—
Bénéfice net .....	6 271 993	60
	23 230 880	62

## profits et pertes

31 décembre 1955

Avoir

	fr.	ct.
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement		
Escompte sur effets suisses .....	fr. 1 832 313. 40	
>  >  rescriptions de la Confédération .....	347 402. 75	
>  >  obligations .....	114 867. 80	
Commissions sur effets à l'encaissement .....	3 233. 64	
	2 297 817	59
Produit des avances sur nantissement .....	1 089 447	79
Produit des opérations en or et en devises .....	16 734 992	96
Produit des fonds publics appartenant à la Banque .....	1 365 759	45
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse .....	168 320	10
Commissions		
sur accreditifs et paiements .....	fr. 378 047. 03	
>  achat et vente de titres pour compte de tiers .....	89 084. 18	
>  souscriptions .....	187 366. 35	
>  coupons .....	37 652. 73	
Droits de garde, location de coffres-forts .....	275 137. 20	
	967 287	49
Divers .....	607 255	24
	23 230 880	62

## Actif

## Bilan arrêté

		fr.	ct.
Caisse			
Or, en Suisse et à l'étranger .....	fr. 6 686 266 967. 50		
Autres valeurs en caisse .....	» 10 442 426. 95	6 696 709 394	45
Devises			
pouvant servir de couverture .....	fr. 624 053 737. 84		
autres .....	» 68 669. 16	624 122 407	—
Portefeuille suisse			
Effets sur la Suisse .....	fr. 129 232 072. 17		
Rescriptions de la Confédération .....	» 2 000 000. —		
Obligations escomptées .....	» 22 994 620. 25	154 226 692	42
Avances sur nantissement .....		131 784 231	92
Effets à l'encaissement .....		4 322 433	86
Correspondants en Suisse .....		47 763 622	27
Chèques postaux .....		4 726 962	50
Débiteurs divers .....		1 450 103	99
Fonds publics			
pouvant servir de couverture .....	fr. 5 000. —		
autres .....	» 45 848 126. —	45 853 126	—
Coupons .....		97 693	75
Bâtiments de la Banque .....		2 000 000	—
Mobilier .....		1	—
Autres actifs .....		124 901	25
Capital social non versé .....		25 000 000	—
		7 738 181 570	41

au 31 décembre 1955

Passif

	fr.	ct.
Billets en circulation .....	5 515 539 110	—
Comptes de virements .....	1 623 842 099	03
Administrations fédérales .....	268 913 709	28
Déposants .....	15 587 400	05
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger .....	82 082 108	63
Créanciers divers .....	95 180 630	83
Chèques en circulation et mandats généraux .....	927 732	97
Autres passifs .....	44 406 059	52
Capital social .....	50 000 000	—
Fonds de réserve .....	22 000 000	—
Provision pour la confection de billets de banque .....	7 000 000	—
Provision pour risques non assurés .....	2 000 000	—
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque .....	2 500 000	—
Provision pour impôts .....	430 726	50
Provision pour les institutions de prévoyance de la Banque .....	1 500 000	—
Bénéfice net .....	6 271 993	60
	<b>7 738 181 570</b>	<b>41</b>

# Détail des comptes annuels

## Actif du bilan

### Encaisse

Solde en caisse au 31 décembre 1954, y compris l'or à l'étranger .....	fr.	8 438 107 290. 13
Entrées au cours de l'année 1955 .....	fr.	9 244 861 097. 63
Sorties > > > > > .....	>	9 364 311 873. 31
Mouvement de caisse .....	fr.	18 609 172 970. 94
Excédent des sorties .....	>	119 450 775. 68
Solde en caisse au 31 décembre 1955, y compris l'or à l'étranger et l'or remis à la Monnaie fédérale pour être frappé .....	fr.	8 318 656 514. 45
Détail de l'encaisse au 31 décembre 1955:		
Or .....	fr.	6 686 266 967. 50
Monnaies divisionnaires .....	>	10 436 159. 27
Divers .....	>	6 267. 68
	Total selon bilan	fr. 6 696 709 394. 45
plus nos propres billets en caisse .....	>	1 621 947 120. —
	Total	fr. 8 318 656 514. 45
Réserve d'or au 31 décembre 1955:		
dans le pays .....	fr.	2 277 195 736. 65
à l'étranger .....	>	4 409 071 230. 85

L'or est porté en compte à fr. 4869. 80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

### Devises

Montant au 31 décembre 1954 .....	fr.	649 813 139. 45
Entrées en 1955 .....	>	10 819 919 226. 15
		fr. 11 469 732 365. 60
Sorties en 1955 .....	>	10 845 609 958. 60
Montant au 31 décembre 1955 .....	fr.	624 122 407. —



## Escompte

### *Effets sur la Suisse*

	Nombre		Montant
En portefeuille au 31 décembre 1954 .....	980	fr.	91 605 287. 45
Escomptés au cours de l'année 1955 .....	6 172	>	836 884 370. 22
	7 152	fr.	928 489 657. 67
Encaissés au cours de l'année 1955 .....	5 911	>	799 257 585. 50
En portefeuille au 31 décembre 1955 .....	1 241	fr.	129 232 072. 17

### *Rescriptions de la Confédération*

En portefeuille au 31 décembre 1954 .....			fr.	2 000 000. —
Escomptées au cours de l'année 1955:				
remises par la Confédération .....	fr.	—		
par le marché .....	>	23 700 000. —	>	23 700 000. —
			fr.	25 700 000. —
Encaissées au cours de l'année 1955 .....			>	23 700 000. —
En portefeuille au 31 décembre 1955 .....			fr.	2 000 000. —

### *Obligations*

En portefeuille au 31 décembre 1954 .....			fr.	9 627 892. 95
Escomptées au cours de l'année 1955 .....	>			63 752 951. 45
			fr.	73 380 844. 40
Encaissées au cours de l'année 1955 .....	>			50 386 224. 15
En portefeuille au 31 décembre 1955 .....			fr.	22 994 620. 25

### Avances sur nantissement

Montant des avances au 31 décembre 1954 .....	fr.	116 649 295. —
Avances accordées durant l'année 1955 .....	>	774 832 269 76
		fr. 891 481 564. 76
Avances remboursées durant l'année 1955 .....	>	759 697 332. 84
Montant des avances au 31 décembre 1955 .....	fr.	131 784 231. 92

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1955 à 493.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques qui jouissent de la garantie cantonale, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1955, le 84% de la somme totale des gages.

### Encaissement

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1955:

35 111 chèques et effets pour	fr.	406 849 987. 99	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
11 554 > > > >		81 936 402. 16	sur d'autres tirés,
46 665 chèques et effets pour	fr.	488 786 390. 15	au total, y compris
2 086 chèques et effets pour	fr.	79 931 751. 09	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

### Comptes des correspondants en Suisse

Avoir de la Banque au 31 décembre 1954 .....	fr.	41 277 678. 81
En 1955, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de .....	fr.	3 999 526 139. 75
débitée de .....	>	3 993 040 196. 29
Mouvement total .....	fr.	7 992 566 336. 04
Excédent des écritures au crédit .....	>	6 485 943. 46
Avoir de la Banque au 31 décembre 1955 .....	fr.	47 763 622. 27

Au 31 décembre 1955, le réseau des correspondants de la Banque s'étendait à 358 places bancables et 91 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondant s'élevait à 420.

### Comptes de chèques postaux

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1954 .....	fr.	6 070 329. 74
En 1955, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de .....	fr.	14 492 315 765. 19
débités de .....	>	<u>14 493 659 132. 43</u>
Mouvement total .....	fr.	28 985 974 897. 62
Excédent des écritures au débit .....	>	<u>1 343 367. 24</u>
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1955 .....	fr.	<u>4 726 962. 50</u>

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme suit durant l'exercice :

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Virements de la Banque nationale à l'Administration des postes ..	27 039	fr.	557 372 063. 18
Virements de l'Administration des postes à la Banque nationale ..	<u>42 050</u>	>	<u>7 888 602 079. 38</u>
Total	<u>69 089</u>	fr.	<u>8 445 974 142. 56</u>

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer contre des chèques postaux des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements.

	<u>Nombre de chèques</u>		<u>Montant</u>
25 bureaux de chèques postaux ont délivré en 1955 .....	<u>3 141</u>	fr.	<u>173 756 247. 52</u>

### Fonds publics appartenant à la Banque

Titres en portefeuille au 31 décembre 1954 .....	fr.	46 482 526. —
Au cours de l'année 1955, le compte a été débité de .....	>	<u>1 985 646. 65</u>
	fr.	48 468 172. 65
crédité de .....	>	<u>2 615 046. 65</u>
Montant des fonds publics au 31 décembre 1955 selon inventaire ci-après ..	fr.	<u>45 853 126. —</u>

*Inventaire des fonds publics appartenant à la Banque au 31 décembre 1955*

<u>Catégorie</u>	<u>Rembourse- ment</u>	<u>Montant nominal</u>	<u>Cours</u>	<u>Valeur d'inventaire</u>
3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> % Emprunt fédéral . . . . . 1932/33	1933/62	fr. 3 806 000. —	80 %	fr. 3 044 800. —
2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> % Bons de caisse de la Con- fédération . . . . . 1950	1960	» 407 000. —	80 %	» 325 600. —
2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> % Emprunt fédéral . . . . . 1954	1974	» 2 835 000. —	80 %	» 2 268 000. —
3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> % Chemins de fer fédéraux . . . 1935	1936/60	» 185 000. —	80 %	» 148 000. —
Rescriptions des Chemins de fer fédéraux (en lieu et place d'obligations de l'emprunt 3% 1938) . . . . .		» 20 000 000. —	80 %	» 16 000 000. —
U. S. Treasury Bills \$ 5 000 000. — à fr. 4.30 . . . . . 1956		» 21 500 000. —	75 %	» 16 125 000. —
3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> % Kingdom of the Netherlands \$ 2 461 000. — à fr. 4.30 . . . . . 1956		» 10 582 300. —	75 %	» 7 936 725. —
Divers . . . . .				» 5 001. —
			<b>Total</b>	<b>fr. 45 853 126. —</b>

**Immeubles et mobilier de la Banque***Immeubles*

Au 31 décembre 1955, la valeur en compte des bâtiments atteignait, comme l'année précédente . . . . .	fr. 2 000 000. —
L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 27 531 460.	
Les dépenses pour entretien des immeubles, éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à . . . . .	fr. 253 825. 28
Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit . .	» 256 432. 70
il reste un bénéfice de . . . . .	fr. 2 607. 42
porté au crédit du compte de profits et pertes sous « Divers ».	

*Mobilier*

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1954 pour une valeur de . .	fr. 1. —
Les achats faits en 1955 pour le montant de . . . . .	» 113 153. 25
ont été entièrement amortis.	
Le solde au 31 décembre 1955 est ainsi ramené à . . . . .	» 1. —

## Passif du bilan

### Emission et couverture des billets

(Voir annexes N<sup>os</sup> 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1954 .....	à	fr. 5 411 572 515
au 31 décembre 1955 .....	>	<u>5 515 539 110</u>
	Augmentation	<u>fr. 103 966 595</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 5 056 844 480; elle a atteint au maximum (le 30 décembre) fr. 5 532 734 650 et au minimum (le 16 février) fr. 4 852 771 515.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 14 938 438 billets détériorés d'une valeur nominale de fr. 482 732 760, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Les billets de 20 francs de la Banque nationale portant une tête de femme dans la vignette du recto, séries 1A — 10W, ont été rappelés le 31 décembre 1955. Le délai d'échange expirait le 31 décembre 1955.

Le montant de cette première émission de billets de 20 francs s'était élevé à .....	fr.	494 000 000
Le montant des billets échangés s'est élevé à .....	>	<u>492 082 760</u>
celui des billets non échangés à .....	fr.	<u>1 917 240</u>

montant qui, conformément à l'article 24, alinéa 4, de la loi sur la Banque, a été versé le 31 décembre 1955 au Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles.

Les dépenses pour la confection de billets de banque se sont montées en 1955 à fr. 2 223 128.15; elles ont été couvertes par le débit d'un compte de provision.

Couverture des billets au 31 décembre 1955:

Or .....

	fr.	6 686 266 968
--	-----	---------------

Autres actifs pouvant servir de couverture:

Devises .....	fr.	624 053 738
Portefeuille suisse .....	>	154 226 692
Avances sur nantissement .....	>	131 784 232
Titres .....	>	<u>5 000</u>
		<u>910 069 662</u>

Couverture totale des billets .....	fr.	<u>7 596 336 630</u>
-------------------------------------	-----	----------------------

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 129,33 % (le 16 février), au minimum à 117,92% (le 3 janvier). La couverture-or de la circulation des billets et des autres engagements à vue a atteint au maximum 91,813 % (le 22 janvier), au minimum 88,38 % (le 30 juin).

## Service des virements

(Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1954 . . . . . fr. 1 255 165 513. 95

En 1955, les écritures se sont élevées:

au crédit . . . . . à fr. 60 329 702 405. 82

au débit . . . . . » » 59 961 025 820. 74

Mouvement total . . . . . fr. 120 290 728 226. 56

Excédent des écritures au crédit . . . . . » 368 676 585. 08

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1955 . . . . . fr. 1 623 842 099. 03

En 1955, le 93,89 % du mouvement total a été réglé par virements dans les livres de la Banque, au lieu de versements d'espèces.

	Nombres de postes	Montants
Sur le montant total des virements de l'année 1955 . . . . .	2 041 119	fr. 120 290 728 226. 56
les opérations du clearing bancaire passées par les comptes de virements auprès de la Banque nationale se sont élevées à .	1 442 622	» 48 399 139 919. 24
dont . . . . .	1 400 054	» 11 568 716 884. 78
ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.		

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 31 décembre) fr. 1 623 842 099 et au minimum (le 31 mai) fr. 1 107 046 137; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 1 397 239 399.

Le nombre des comptes de virements atteignait le 31 décembre 1955: 1547.

## Comptes des administrations fédérales

### *Service des versements et paiements*

Le montant des avoirs des administrations fédérales

s'élevait le 31 décembre 1954 . . . . . à fr. 216 133 381. 78

En 1955, les écritures se sont élevées:

au crédit . . . . . à fr. 16 389 740 448. 73

au débit . . . . . » » 16 336 960 121. 23

Mouvement total . . . . . fr. 32 726 700 569. 96

Excédent des écritures au crédit . . . . . » 52 780 327. 50

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1955 . . . . fr. 268 913 709. 28

Le mouvement total se répartit comme suit:

	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale . . . . .	fr. 5 298 233 489. 17	fr. 5 247 371 050. 44
Administration fédérale des postes . . . . .	» 9 470 621 136. 26	» 9 470 597 853. 63
Chemins de fer fédéraux . . . . .	» 1 421 552 850. 87	» 1 421 792 364. 31
Autres administrations . . . . .	» 199 332 972. 43	» 197 198 852. 85
Total	fr. 16 389 740 448. 73	fr. 16 336 960 121. 23

### *Gestion de titres*

Aux termes de l'article 15, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1955, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion:

des titres remis par la Confédération pour .....	fr.	457 127 861. —
» » » » les Chemins de fer fédéraux pour .....	»	21 193 600. —
<b>Total</b>	<b>fr.</b>	<b>478 321 461. —</b>

Dans ces chiffres sont comprises les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux déposées contre certificats nominatifs auprès de la Caisse d'Etat fédérale et de la Caisse principale des Chemins de fer fédéraux, conservées et gérées par la Banque pour compte de ces administrations. Il a été payé aux porteurs de certificats de ce genre, au cours de l'année 1955:

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Titres remboursables .....	2 116	fr.	3 038 850. —
Coupons .....	31 584	»	643 100. 10
<b>Total</b>	<b>33 700</b>	<b>fr.</b>	<b>3 681 950. 10</b>

### *Livre de la dette de la Confédération*

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1954:

1 635 créances, d'un montant total de ..... fr. 1 970 394 000. —

Augmentations au cours de l'année 1955:

a) Souscriptions de créances inscrites

lors d'émissions d'emprunts ..... fr. 163 961 000. —

b) Transformations d'obligations en créances inscrites » 71 492 000. —

fr. 2 205 847 000. —

Diminutions au cours de l'année 1955:

Remboursements ..... » 185 148 000. —

Etaient inscrites au livre de la dette au 31 décembre 1955:

1 576 créances, d'un montant total de ..... fr. 2 020 699 000. —

En 1955, 173 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour un montant total de .....

fr. 135 254 000. —

En 1955, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (3069 bordereaux) se sont élevés à .....

» 41 723 853. 25

Au cours de l'exercice, le livre de la dette de la Confédération a été ouvert du 9 novembre au 8 décembre 1955 pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

*Paiement de titres et coupons*

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1955, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants :

	<u>Nombre</u>		<u>Montant</u>
Titres remboursables .....	4 077	fr.	6 879 900. —
Coupons .....	<u>253 065</u>	»	<u>9 824 738. 95</u>
Total	<u>257 142</u>	fr.	<u>16 704 638. 95</u>

Dans ces chiffres ne sont pas compris les paiements aux titulaires de certificats nominatifs et d'inscriptions au livre de la dette.

**Comptes de dépôt**

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1954 .....		fr.	49 421 530. 14
En 1955, les écritures se sont élevées :			
au crédit .....	à	fr.	372 387 094. 12
au débit .....	»	»	<u>406 221 224. 21</u>
Mouvement total .....		fr.	778 608 318. 33
Excédent des écritures au débit .....		»	<u>33 834 130. 09</u>
Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1955 .....		fr.	<u>15 587 400. 05</u>

**Trafic des paiements avec l'étranger découlant d'accords de paiements et de clearing**

Les comptes du trafic avec les pays de l'Union européenne de paiements et avec les pays signataires d'accords de clearing accusaient au 31 décembre 1954 des avoirs de tiers se montant à .....

fr. 171 483 245. 03

En 1955, les écritures sur ces comptes se sont élevées :

au crédit .....

à fr. 7 920 768 829. 91

au débit .....

» 8 010 169 966. 31

Mouvement total .....

fr. 15 930 938 796. 22

Excédent des écritures au débit .....

» 89 401 136. 40

Solde des comptes au 31 décembre 1955 .....

fr. 82 082 108. 63

En 1955, la Suisse a eu à régler, pour le trafic courant dans le cadre de l'Union européenne de paiements, des déficits d'un montant de fr. 418 461 382. 72 et des excédents s'élevant à fr. 122 714 447. 66. Le règlement du solde passif de fr. 295 746 935. 06 a donné lieu à des paiements d'or ou de dollars de la Suisse à l'Union pour un montant de fr. 130 686 098. 52 et à une diminution de fr. 165 060 836. 54 du crédit octroyé par la Suisse à l'Union.



## Chèques et mandats généraux

	Nombre		Montant
Tirages sur la Banque, en circulation au 31 décembre 1954 . . . . .	306	fr.	1 833 985. 86
Chèques et mandats tirés en 1955 par nos comptoirs et par nos clients et qui n'ont pas été compensés par le débit des comptes de virements . . . . .	13 961	»	289 197 606. 15
	14 267	fr.	291 031 592. 01
Ont été payés en 1955 . . . . .	13 938	»	290 103 859. 04
Restaient en circulation au 31 décembre 1955 . . . . .	329	fr.	927 732. 97

## Fonds propres de la Banque

### *Capital social*

Le capital social de fr. 50 000 000.—, divisé en 100 000 actions de fr. 500.— chacune, dont 50 % versés, soit fr. 250.— par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, durant l'année, le transfert de 1 585 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1955 entre :

2 304 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . .				1 action
1 610 » » » » . . . . .				2 actions
1 359 » » » » . . . . . de		3 à 5	»	
628 » » » » . . . . . »		6 à 10	»	
383 » » » » . . . . . »		11 à 25	»	
158 » » » » . . . . . »		26 à 50	»	
47 » » » » . . . . . »		51 à 100	»	
20 » » » » . . . . . »		101 à 200	»	
14 » » » » . . . . . plus »				200 »
6 523 actionnaires particuliers possédant ensemble . . . . .				42 647 actions
23 cantons et demi-cantons » » . . . . .				38 670 »
27 banques cantonales » » . . . . .				16 328 »
47 autres corporations et établissements de droit public possédant ensemble . . . . .				2 355 »
<u>6 620</u> actionnaires possédant ensemble . . . . .				100 000 actions

Le 57,35 % du capital social appartient aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres corporations et établissements de droit public, et le 42,65 % à des actionnaires particuliers.

**Fonds de réserve**

Selon décision de l'Assemblée générale du 12 mars 1955, le fonds de réserve s'élève à .....	fr. 22 000 000. —
Après attribution de .....	> 1 000 000. —
prélevés sur le bénéfice net de l'exercice 1955, le fonds de réserve s'élèvera à .....	<u>fr. 23 000 000. —</u>

**Provision pour la confection de billets de banque**

Montant de la provision au 31 décembre 1954 .....	fr. 1 000 000. —
La provision a été augmentée de .....	> 6 000 000. —
par le débit du compte de profits et pertes de l'exercice et portée à	<u>fr. 7 000 000. —</u>

**Provision pour risques non assurés**

Montant de la provision au 31 décembre 1954 .....	fr. 1 500 000. —
La provision a été augmentée de .....	> 500 000. —
par le débit du compte de profits et pertes de l'exercice et portée à	<u>fr. 2 000 000. —</u>

**Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque**

Montant de la provision au 31 décembre 1954 .....	fr. 1 886 298. 70
La provision a été augmentée de .....	> 613 701. 30
par le débit du compte de profits et pertes de l'exercice et portée à	<u>fr. 2 500 000. —</u>

**Provision pour impôts**

Montant de la provision au 31 décembre 1954 .....	fr. 430 795. 60
Au cours de l'exercice une somme de .....	> 69. 10
a été prélevée pour le paiement d'un montant dû sur l'impôt de défense nationale, septième période, 1953/54.	
Le solde de .....	fr. 430 726. 50
a été passé à compte nouveau.	<u>fr. 430 726. 50</u>

**Provision pour les institutions de prévoyance de la Banque**

Une provision de .....	<u>fr. 1 500 000. —</u>
pour les institutions de prévoyance de la Banque a été constituée par le débit du compte de profits et pertes de l'exercice.	

## Répartition du bénéfice net

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit fr. 1 500 000. — au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1955 à fr. 3 771 993. 60.

---

## Résolutions

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes:

1) L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1955.

2) L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.

3) Le bénéfice net de fr. 6 271 993. 60 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme suit:

- fr. 1 000 000. — attribution au fonds de réserve
- » 1 500 000. — paiement d'un dividende de 6 %
- » 3 771 993. 60 à verser à la Caisse d'Etat fédérale.

---

fr. 6 271 993. 60

---

Au terme de ce rapport, nous tenons à témoigner à M. le Conseiller fédéral Streuli, chef du Département fédéral des finances et des douanes, notre gratitude pour l'intérêt qu'il n'a cessé de porter à l'activité de notre institut et pour le ferme appui qu'il nous a prêté tout au long de l'année. Nous remercions aussi nos correspondants – banquiers, commerçants, industriels et agriculteurs – de leur précieuse collaboration, en espérant qu'il nous sera donné de continuer, en 1956, à bénéficier de leur compréhension et de leur coopération. Nous exprimons également notre reconnaissance à nos fonctionnaires et employés pour le zèle dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leur devoir.

Zurich, le 12 janvier 1956.

**Au nom de la Direction générale de la Banque Nationale Suisse :**

Le président,  
**P. Keller**

Le secrétaire général,  
**Mosimann**

## Le Comité de banque de la Banque Nationale Suisse

a pris connaissance, dans sa séance du 26 janvier 1956, du présent rapport sur l'exercice 1955, ainsi que des annexes, et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1<sup>er</sup> alinéa, chiffre 4, et 49, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes :

Le Comité

propose

au Conseil de banque d'arrêter :

1. Le rapport sur l'exercice 1955 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1955 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 43 du rapport.

Berne, le 26 janvier 1956.

**Au nom du Comité de banque de la Banque Nationale Suisse :**

Le président du Conseil de banque,

Dr A. Müller

Le secrétaire,

Läng

## Rapport présenté à l'Assemblée générale des Actionnaires de la Banque Nationale Suisse par la Commission de contrôle

---

Berne, le 4 février 1956.

Monsieur le Président,  
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1955, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des succursales sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1955, accusant un bénéfice net de fr. 6 271 993.60, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

La Commission de contrôle,

G. de Kalbermatten

E. Gsell

N. Senn

## Le Conseil fédéral suisse,

en exécution de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse ;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, 2<sup>e</sup> alinéa, de ladite loi, daté du 4 février 1956 ;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

### **arrête:**

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1955 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 10 février 1956.

### **Au nom du Conseil fédéral suisse:**

Le président de la Confédération,

**Feldmann**

Le chancelier de la Confédération,

**Ch. Oser**

Berne, le 11 février 1956.

**A l'Assemblée générale  
des Actionnaires de la Banque Nationale Suisse**

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 3 février 1956, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1955, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 4 février 1956. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 10 février 1956.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 43.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

**Au nom du Conseil de banque de la Banque Nationale Suisse:**

Le président du Conseil de banque,

**Dr A. Müller**

Un membre de la Direction générale,

**R. Motta**



## Liste des annexes

---

- N° 1. Situations périodiques.
- » 2. Répartition des billets en circulation.
  - » 3. Service des virements.
  - » 4. Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
  - » 5. Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.
  - » 6. Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907:
    - I: Situation au 31 décembre.
    - II: Moyennes annuelles.
    - III: Mouvement.
    - IV: Résultats des opérations.
  - » 7. Planche graphique:
    - La Banque Nationale Suisse de 1950 à 1955.
  - » 8. Trafic de compensation:
    - Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).
    - Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich (col. 11 et 12).
  - » 9. Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.
-

1955	Actif										
	Encaisse- or	Disponibilités à l'étranger			Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantisse- ment	Fonds publics		Correspon- dants en Suisse
		pouvant servir de couverture	autres	Total	Effets de change	Rescriptions de la Con- fédération	Total		Total	pouvant servir de cou- verture	
en 1000 francs											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Janvier ... 7	6 323 364	575 014	73	575 087	94 010	2 000	96 010	35 715	46 483	—	7 925
15	6 323 364	574 962	75	575 037	92 846	—	92 846	20 977	46 669	634	14 209
22	6 323 364	575 251	74	575 325	89 939	—	89 939	19 240	46 669	634	6 546
31	6 318 040	575 010	70	575 080	87 615	—	87 615	20 806	46 701	634	11 247
Février ... 7	6 298 247	584 737	67	584 804	87 579	—	87 579	20 826	46 701	634	6 581
15	6 278 735	575 883	70	575 953	87 237	—	87 237	20 010	46 701	634	13 678
23	6 271 715	575 848	68	575 916	83 749	—	83 749	18 235	46 701	634	10 765
28	6 268 980	576 371	68	576 439	83 512	—	83 512	19 580	46 701	634	10 173
Mars ..... 7	6 268 177	574 607	71	574 678	82 907	—	82 907	21 115	46 701	634	8 675
15	6 260 898	570 438	91	570 529	85 328	—	85 328	19 597	46 676	611	15 869
23	6 260 164	563 976	73	564 049	83 575	—	83 575	21 762	46 676	611	12 934
31	6 259 119	560 681	81	560 762	85 225	200	85 425	26 927	46 638	611	22 073
Avril ..... 7	6 257 283	560 480	75	560 555	80 982	200	81 182	33 530	46 027	—	9 852
15	6 235 559	565 676	75	565 751	80 384	—	80 384	25 558	45 942	—	22 315
23	6 235 333	565 468	77	565 545	80 459	—	80 459	26 050	45 942	—	12 220
30	6 235 333	563 478	76	563 554	80 772	—	80 772	29 435	45 942	—	17 623
Mai ..... 7	6 183 888	570 390	74	570 464	80 276	—	80 276	34 934	45 942	—	10 631
14	6 149 783	571 303	74	571 377	81 720	—	81 720	30 133	45 942	—	19 985
23	6 149 755	566 658	74	566 732	81 683	—	81 683	34 449	45 942	—	12 503
31	6 149 628	603 664	70	603 734	82 176	—	82 176	30 419	45 848	—	13 446
Juin ..... 7	6 149 613	627 815	80	627 895	82 681	—	82 681	33 580	45 848	—	11 898
15	6 149 613	637 041	68	637 109	82 742	—	82 742	41 408	45 848	—	22 869
23	6 149 571	700 611	61	700 672	89 471	—	89 471	44 572	45 848	—	17 691
30	6 199 886	746 649	67	746 716	103 189	1 000	104 189	60 196	45 848	—	30 675
Juillet .... 7	6 199 857	725 342	68	725 410	100 470	1 000	101 470	63 912	45 848	—	14 852
15	6 229 865	692 227	68	692 295	101 576	1 000	102 576	60 660	45 848	—	23 987
23	6 229 865	696 427	68	696 495	100 704	1 000	101 704	64 443	45 848	—	17 265
30	6 242 877	682 769	66	682 835	100 277	1 000	101 277	56 760	45 848	—	25 463
Août ..... 6	6 267 249	636 718	66	636 784	102 738	3 000	105 738	57 475	45 848	—	10 572
15	6 267 552	559 044	65	559 109	101 544	3 000	104 544	49 490	45 848	—	19 454
23	6 267 552	559 746	61	559 807	97 769	3 000	100 769	45 793	45 848	—	11 738
31	6 267 510	561 319	64	561 383	98 376	3 000	101 376	47 187	45 853	5	23 285
Septembre 7	6 267 425	561 887	64	561 951	101 062	16 500	117 562	50 240	45 853	5	11 267
15	6 299 320	571 465	64	571 529	99 054	3 500	102 554	42 747	45 853	5	22 610
23	6 321 206	573 591	77	573 668	105 157	3 500	108 657	48 243	45 853	5	15 460
30	6 323 092	626 741	75	626 816	116 846	3 500	120 346	57 043	45 853	5	20 240
Octobre .. 7	6 366 252	579 431	74	579 505	113 468	4 500	117 968	58 060	45 853	5	9 581
15	6 414 919	579 231	73	579 304	112 545	—	112 545	46 845	45 853	5	20 969
22	6 414 910	577 576	75	577 651	113 999	—	113 999	49 351	45 853	5	9 067
31	6 414 911	578 361	74	578 435	111 771	—	111 771	62 005	45 853	5	17 633
Novembre 7	6 415 883	576 938	74	577 012	101 103	—	101 103	64 088	45 853	5	11 463
15	6 448 414	596 753	74	596 827	105 513	—	105 513	55 164	45 853	5	22 311
23	6 469 998	594 693	70	594 763	110 636	—	110 636	57 879	45 853	5	15 021
30	6 526 322	601 192	82	601 274	112 863	—	112 863	59 994	45 853	5	26 399
Décembre 7	6 560 980	579 755	82	579 837	115 014	1 000	116 014	65 833	45 853	5	16 318
15	6 598 218	607 860	66	607 926	121 532	2 000	123 532	68 901	45 853	5	42 270
23	6 642 967	592 989	65	593 054	133 281	4 000	137 281	91 070	45 853	5	22 528
31	6 686 267	624 054	68	624 122	152 227	2 000	154 227	131 784	45 853	5	47 764

Autres postes de l'actif	Passif						Couverture-or		1955	
	Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation		des billets en circulation et des autres engagements à vue
			Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie	Autres engagements à vue	Total					
en 1000 francs								en pour-cent		
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
34 895	46 500	5 210 128	1 251 769	449 255	1 701 024	161 827	7 119 479	121.37	91.50	7 Janvier
19 902	46 500	5 033 908	1 422 990	439 745	1 862 735	149 861	7 093 004	125.62	91.69	15
22 523	46 500	4 976 229	1 496 961	414 004	1 910 965	149 912	7 083 606	127.07	91.81	22
24 176	46 500	5 047 742	1 424 873	413 787	1 838 660	150 763	7 083 665	125.17	91.75	31
28 082	46 500	4 944 156	1 483 253	447 304	1 930 557	151 607	7 072 820	127.39	91.61	7 Février
21 390	46 500	4 862 915	1 562 745	419 625	1 982 370	151 919	7 043 704	129.11	91.72	15
23 230	46 500	4 912 368	1 505 195	414 761	1 919 956	151 487	7 030 311	127.67	91.79	23
27 593	46 500	5 044 609	1 404 609	383 415	1 788 024	153 845	7 032 978	124.27	91.75	28
27 345	46 500	4 969 619	1 415 712	444 988	1 860 700	152 779	7 029 598	126.13	91.77	7 Mars
23 795	47 000	4 909 212	1 422 047	497 199	1 919 246	147 234	7 022 692	127.53	91.69	15
24 390	47 000	4 926 117	1 412 839	479 640	1 892 479	147 954	7 013 550	127.08	91.81	23
26 525	47 000	5 104 645	1 272 359	454 684	1 727 043	148 781	7 027 469	122.62	91.62	31
25 728	47 000	5 027 119	1 275 977	515 292	1 791 269	148 769	7 014 157	124.47	91.77	7 Avril
23 855	47 000	4 935 342	1 331 715	534 263	1 865 978	151 044	6 999 364	126.35	91.68	15
21 397	47 000	4 941 286	1 321 859	528 534	1 850 393	148 267	6 986 946	126.19	91.81	23
26 470	47 000	5 083 614	1 150 826	568 626	1 719 452	149 063	6 999 129	122.66	91.65	30
26 701	47 000	4 983 503	1 165 503	608 094	1 773 597	148 736	6 952 836	124.09	91.52	7 Mai
22 989	47 000	4 922 911	1 223 731	579 912	1 803 643	148 375	6 921 929	124.92	91.43	14
27 132	47 000	4 921 007	1 195 821	604 910	1 800 731	149 458	6 918 196	124.97	91.49	23
26 510	47 000	5 072 568	1 107 046	573 273	1 680 319	151 874	6 951 761	121.23	91.07	31
29 159	47 000	4 975 869	1 191 510	613 779	1 805 289	152 516	6 980 674	123.59	90.69	7 Juin
25 868	47 000	4 902 128	1 345 174	558 426	1 903 600	152 729	7 005 457	125.45	90.36	15
26 794	47 000	4 961 127	1 399 300	514 412	1 913 712	152 780	7 074 619	123.96	89.45	23
30 824	47 000	5 127 762	1 348 230	539 391	1 887 621	155 951	7 218 334	120.91	88.38	30
29 180	47 000	5 039 414	1 313 877	623 174	1 937 051	157 064	7 180 529	123.03	88.87	7 Juillet
26 103	47 000	4 990 499	1 440 990	546 112	1 987 102	156 733	7 181 334	124.83	89.28	15
28 175	47 000	5 054 513	1 422 269	504 098	1 926 367	155 915	7 183 795	123.25	89.24	23
30 683	47 000	5 122 997	1 392 032	465 907	1 857 939	157 807	7 185 743	121.86	89.43	30
29 977	47 000	5 042 557	1 362 335	544 014	1 906 349	157 737	7 153 643	124.29	90.19	6 Août
27 714	47 000	4 985 103	1 392 731	490 806	1 883 537	158 071	7 073 711	125.73	91.25	15
26 795	47 000	4 988 652	1 402 704	460 868	1 863 572	159 078	7 058 302	125.64	91.47	23
31 999	47 000	5 131 408	1 288 929	453 881	1 742 810	157 375	7 078 593	122.14	91.17	31
31 231	47 000	5 069 089	1 353 232	459 806	1 813 038	156 402	7 085 529	123.64	91.07	7 Septembre
29 980	47 000	5 025 566	1 400 035	485 709	1 885 744	156 283	7 114 593	125.35	91.15	15
30 926	47 000	5 086 065	1 412 239	439 221	1 851 460	159 488	7 144 013	124.28	91.12	23
32 135	47 000	5 227 779	1 355 047	433 311	1 788 358	162 388	7 225 525	120.95	90.12	30
35 377	47 000	5 135 491	1 393 668	473 506	1 867 174	162 931	7 212 596	123.97	90.91	7 Octobre
28 388	47 000	5 062 882	1 598 422	377 354	1 975 776	163 165	7 248 823	126.70	91.14	15
29 104	47 000	5 063 273	1 574 834	381 880	1 956 714	172 948	7 239 935	126.69	91.38	22
32 672	47 000	5 221 534	1 478 907	350 995	1 829 902	164 844	7 263 280	122.85	90.97	31
45 794	47 000	5 142 130	1 486 948	419 991	1 906 939	165 127	7 261 196	124.77	91.02	7 Novembre
36 185	47 000	5 071 799	1 600 498	426 890	2 027 388	164 080	7 310 267	127.14	90.83	15
35 137	47 000	5 091 669	1 588 817	437 240	2 026 057	164 561	7 329 287	127.07	90.90	23
38 887	47 000	5 254 635	1 510 401	435 868	1 946 269	163 688	7 411 592	124.20	90.63	30
40 843	47 000	5 230 834	1 505 384	479 296	1 984 680	163 164	7 425 678	125.43	90.93	7 Décembre
34 727	47 000	5 307 293	1 559 847	442 361	2 002 208	164 926	7 521 427	124.32	90.27	15
37 087	47 000	5 509 514	1 477 457	370 417	1 847 874	165 452	7 569 840	120.57	90.29	23
31 197	47 000	5 515 539	1 623 842	366 583	1 990 425	168 250	7 721 214	121.23	89.08	31

## Répartition des billets en circulation

1955	Billets de francs						Total	Billets de francs						
	1000	500	100	50	20	5		1000	500	100	50	20	5	
	En millions de francs							Répartition en pour-cent						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
Janvier .....	7	1 391,5	577,7	2 341,7	422,0	365,0	112,2	5 210,1	26.71	11.09	44.95	8.10	7.00	2.15
	15	1 353,6	561,3	2 242,4	410,8	355,5	110,3	5 033,9	26.89	11.15	44.55	8.16	7.06	2.19
	22	1 337,0	553,1	2 223,8	403,5	350,1	108,7	4 976,2	26.87	11.12	44.69	8.11	7.03	2.18
	31	1 333,2	556,1	2 292,4	406,6	351,5	107,9	5 047,7	26.41	11.02	45.41	8.06	6.96	2.14
Février .....	7	1 314,1	544,9	2 225,2	403,4	349,7	106,9	4 944,2	26.58	11.02	45.01	8.16	7.07	2.16
	15	1 304,0	539,0	2 171,5	397,7	345,1	105,6	4 862,9	26.82	11.08	44.65	8.18	7.10	2.17
	23	1 306,3	541,8	2 215,4	398,9	345,2	104,8	4 912,4	26.59	11.03	45.10	8.12	7.03	2.13
	28	1 309,9	548,2	2 319,4	409,9	352,2	105,0	5 044,6	25.97	10.87	45.98	8.12	6.98	2.08
Mars .....	7	1 300,1	539,1	2 262,2	409,6	353,9	104,7	4 969,6	26.16	10.85	45.52	8.24	7.12	2.11
	15	1 298,0	536,0	2 213,3	406,0	351,9	104,0	4 909,2	26.44	10.92	45.08	8.27	7.17	2.12
	23	1 293,4	537,4	2 235,4	405,5	351,2	103,2	4 926,1	26.26	10.91	45.38	8.23	7.13	2.09
	31	1 324,5	554,1	2 346,3	417,2	358,9	103,6	5 104,6	25.95	10.86	45.96	8.17	7.03	2.03
Avril .....	7	1 305,1	543,8	2 293,8	417,9	362,7	103,8	5 027,1	25.96	10.82	45.63	8.31	7.22	2.06
	15	1 292,4	538,9	2 233,9	409,6	357,5	103,0	4 935,3	26.19	10.92	45.26	8.30	7.24	2.09
	23	1 287,2	539,1	2 249,5	407,1	356,1	102,3	4 941,3	26.05	10.91	45.52	8.24	7.21	2.07
	30	1 303,6	551,2	2 349,4	415,2	361,6	102,6	5 083,6	25.64	10.84	46.22	8.17	7.11	2.02
Mai .....	7	1 286,1	542,7	2 277,7	413,1	361,5	102,4	4 983,5	25.81	10.89	45.71	8.29	7.25	2.05
	14	1 283,1	538,6	2 231,2	409,2	358,9	101,9	4 922,9	26.07	10.94	45.32	8.31	7.29	2.07
	23	1 281,7	537,2	2 236,3	406,4	357,8	101,6	4 921,0	26.04	10.92	45.45	8.26	7.27	2.06
	31	1 288,2	545,3	2 353,8	417,6	365,7	102,0	5 072,6	25.40	10.75	46.40	8.23	7.21	2.01
Juin .....	7	1 277,0	534,6	2 279,7	416,1	366,6	101,9	4 975,9	25.66	10.74	45.82	8.36	7.37	2.05
	15	1 268,5	531,5	2 225,6	411,1	363,7	101,7	4 902,1	25.88	10.84	45.40	8.39	7.42	2.07
	23	1 275,1	532,2	2 274,2	413,2	364,9	101,5	4 961,1	25.70	10.73	45.84	8.33	7.36	2.04
	30	1 301,9	546,1	2 380,9	423,7	373,0	102,2	5 127,8	25.39	10.65	46.43	8.26	7.28	1.99
Juillet .....	7	1 283,2	536,0	2 319,1	424,2	374,4	102,5	5 039,4	25.46	10.64	46.02	8.42	7.43	2.03
	15	1 277,9	534,8	2 282,2	421,6	371,7	102,3	4 990,5	25.61	10.71	45.73	8.45	7.45	2.05
	23	1 273,0	536,0	2 343,6	425,2	374,3	102,4	5 054,5	25.18	10.60	46.37	8.41	7.41	2.03
	30	1 272,4	540,0	2 399,1	430,8	378,0	102,7	5 123,0	24.84	10.54	46.83	8.41	7.38	2.00
Août .....	6	1 265,4	528,3	2 338,0	429,8	378,2	102,9	5 042,6	25.09	10.48	46.36	8.53	7.50	2.04
	15	1 265,7	526,7	2 288,7	426,1	375,5	102,4	4 985,1	25.39	10.57	45.91	8.55	7.53	2.05
	23	1 265,4	527,9	2 297,2	423,6	372,6	102,0	4 988,7	25.36	10.58	46.05	8.49	7.47	2.05
	31	1 279,3	538,1	2 400,2	433,9	377,9	102,0	5 131,4	24.93	10.49	46.77	8.46	7.36	1.99
Septembre ..	7	1 274,7	534,0	2 347,9	433,3	377,5	101,7	5 069,1	25.14	10.53	46.32	8.55	7.46	2.00
	15	1 277,6	533,7	2 309,4	429,9	374,0	101,0	5 025,6	25.42	10.62	45.96	8.55	7.44	2.01
	23	1 283,4	539,8	2 360,7	429,3	372,4	100,5	5 086,1	25.23	10.61	46.42	8.44	7.32	1.98
	30	1 308,1	549,0	2 454,6	437,9	377,5	100,7	5 227,8	25.02	10.50	46.95	8.38	7.22	1.93
Octobre ....	7	1 298,3	538,6	2 386,1	435,5	376,5	100,5	5 135,5	25.28	10.49	46.46	8.48	7.33	1.96
	15	1 292,7	535,3	2 335,1	428,8	371,2	99,8	5 062,9	25.53	10.58	46.12	8.47	7.33	1.97
	22	1 294,7	536,7	2 339,4	425,2	368,1	99,2	5 063,3	25.57	10.60	46.20	8.40	7.27	1.96
	31	1 312,6	548,4	2 453,1	435,2	373,1	99,1	5 221,5	25.14	10.50	46.98	8.34	7.14	1.90
Novembre ..	7	1 307,9	541,9	2 388,6	432,8	372,2	98,7	5 142,1	25.43	10.54	46.45	8.42	7.24	1.92
	15	1 311,2	541,6	2 326,9	426,1	367,9	98,1	5 071,8	25.85	10.68	45.88	8.40	7.25	1.94
	23	1 316,8	544,0	2 346,3	422,7	363,8	98,1	5 091,7	25.86	10.68	46.08	8.30	7.15	1.93
	30	1 336,3	558,1	2 457,8	433,0	371,1	98,3	5 254,6	25.43	10.62	46.78	8.24	7.06	1.87
Décembre ..	7	1 337,6	556,8	2 424,4	437,1	376,0	98,9	5 230,8	25.57	10.64	46.35	8.36	7.19	1.89
	15	1 373,9	575,6	2 441,0	440,0	377,4	99,4	5 307,3	25.89	10.85	45.99	8.29	7.11	1.87
	23	1 423,3	602,0	2 548,0	451,0	385,2	100,0	5 509,5	25.83	10.93	46.25	8.19	6.99	1.81
	31	1 464,8	609,2	2 518,6	444,9	378,5	99,5	5 515,5	26.56	11.05	45.66	8.07	6.86	1.80
Moyenne annuelle														
	1953 .....	1 218,4	498,9	2 205,7	392,3	338,7	129,6	4 783,6	25.47	10.43	46.11	8.20	7.08	2.71
	1954 .....	1 270,6	512,5	2 245,1	405,1	350,1	120,6	4 904,0	25.91	10.45	45.78	8.26	7.14	2.46
	1955 .....	1 304,2	544,6	2 320,6	420,2	365,1	102,1	5 056,8	25.79	10.77	45.89	8.31	7.22	2.02

## Service des virements

Mouvement	Année	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place <sup>1)</sup>	Virements de place à place	Total	Paiements en espèces	Compensations	Virements sur place <sup>1)</sup>	Virements de place à place	Total
		Nombre de postes					En 1000 francs				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ...	1951	16 376	135 422	109 585	71 002	332 385	937 766	12 046 150	17 125 835	7 627 624	37 737 375
	1952	17 155	123 432	106 986	71 616	319 189	1 113 379	10 998 333	20 015 736	8 708 863	40 836 311
	1953	17 150	123 447	105 994	72 180	318 771	1 142 311	10 978 716	22 671 529	8 332 246	43 124 802
	1954	16 852	125 104	257 906	73 018	472 880	1 005 523	12 128 882	28 728 952	8 957 668	50 821 025
	1955	16 834	115 933	811 166	69 717	1 013 650	992 209	14 064 162	35 692 202	9 581 129	60 329 702
Débit ...	1951	28 085	160 487	109 585	69 487	367 644	5 423 738	8 261 769	17 125 835	6 866 190	37 677 532
	1952	28 285	146 900	106 986	72 904	355 075	5 772 364	6 873 446	20 015 736	8 067 482	40 729 028
	1953	27 533	142 678	105 994	77 889	354 094	5 779 027	6 612 952	22 671 529	8 123 203	43 186 711
	1954	28 199	133 296	257 906	78 153	497 554	6 112 488	7 198 524	28 728 952	8 673 218	50 713 182
	1955	28 006	112 770	811 166	75 527	1 027 469	6 359 605	8 383 104	35 692 202	9 526 115	59 961 026
Total	1951	44 461	295 909	219 170	140 489	700 029	6 361 504	20 307 919	34 251 670	14 493 814	75 414 907
	1952	45 440	270 332	213 972	144 520	674 264	6 885 743	17 871 779	40 031 472	16 776 345	81 565 339
	1953	44 683	266 125	211 988	150 069	672 865	6 921 338	17 591 668	45 343 058	16 455 449	86 311 513
	1954	45 051	258 400	515 812	151 171	970 434	7 118 011	19 327 406	57 457 904	17 630 886	101 534 207
	1955	44 840	228 703	1 622 332	145 244	2 041 119	7 351 814	22 447 266	71 384 404	19 107 244	120 290 728
Répartition en pour-cent											
Crédit ...	1951	4.93	40.74	32.97	21.36	100	2.49	31.92	45.38	20.21	100
	1952	5.37	38.67	33.52	22.44	100	2.73	26.93	49.01	21.33	100
	1953	5.38	38.73	33.25	22.64	100	2.65	25.46	52.57	19.32	100
	1954	3.56	26.46	54.54	15.44	100	1.98	23.87	56.53	17.62	100
	1955	1.66	11.44	80.02	6.88	100	1.65	23.31	59.16	15.88	100
Débit ...	1951	7.64	43.65	29.81	18.90	100	14.40	21.93	45.45	18.22	100
	1952	7.97	41.37	30.13	20.53	100	14.17	16.88	49.14	19.81	100
	1953	7.78	40.29	29.93	22.00	100	13.38	15.31	52.50	18.81	100
	1954	5.67	26.79	51.83	15.71	100	12.05	14.20	56.65	17.10	100
	1955	2.73	10.97	78.95	7.35	100	10.61	13.98	59.52	15.89	100
Total	1951	6.35	42.27	31.31	20.07	100	8.43	26.93	45.42	19.22	100
	1952	6.74	40.09	31.74	21.43	100	8.44	21.91	49.08	20.57	100
	1953	6.64	39.55	31.51	22.30	100	8.02	20.38	52.53	19.07	100
	1954	4.64	26.63	53.15	15.58	100	7.01	19.04	56.59	17.36	100
	1955	2.20	11.20	79.48	7.12	100	6.11	18.66	59.34	15.89	100

1) Y compris le clearing bancaire.

Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque<sup>1)</sup>

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Caisse											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1953	627 614	1 556 872	4 730 282 <sup>2)</sup>	1 547 817	1 312 499	735 692	720 401	625 866	1 043 998	4 229 732	17 130 773 <sup>2)</sup>
1954	689 553	1 696 866	5 161 219 <sup>2)</sup>	1 517 050	1 477 859	746 041	723 121	627 288	1 174 237	4 416 915	18 230 149 <sup>2)</sup>
1955	685 324	1 750 899	4 894 817 <sup>2)</sup>	1 537 063	1 606 470	865 076	787 991	626 691	1 212 146	4 642 696	18 609 173 <sup>2)</sup>
Escompte d'effets sur la Suisse, de rescriptions de la Confédération et d'obligations											
1953	33 623	29 464	756 670	36 259	58 049	51 954	24 945	16 691	37 153	83 869	1 128 677
1954	33 076	19 539	520 813	28 979	53 888	49 276	23 178	14 287	37 585	53 777	834 398
1955	53 698	28 126	478 946	28 845	71 404	59 131	26 853	27 580	48 559	101 195	924 337
Affaires en devises (devises et correspondants à l'étranger)											
1953	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13 518 028	13 518 028
1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17 961 226	17 961 226
1955	—	—	—	—	—	—	—	—	—	21 665 529	21 665 529
Nouvelles avances sur nantissement											
1953	7 225	25 029	89 835	35 106	36 554	74 048	23 325	10 236	28 001	29 467	358 826
1954	19 056	40 258	129 510	34 105	69 734	82 539	3 921	22 007	42 313	31 435	474 878
1955	35 165	40 087	241 596	42 452	114 984	110 236	15 467	40 199	81 202	53 444	774 832
Virements											
1953	1 335 378	9 253 389	8 858 436	6 589 649	3 278 374	1 443 048	1 103 817	1 336 486	2 842 325	50 270 611	86 311 513
1954	1 547 498	10 028 478	8 746 077	6 766 250	3 769 457	1 706 623	1 149 544	1 423 384	3 079 201	63 317 695	101 534 207
1955	1 650 061	11 372 558	9 253 610	8 103 424	4 341 701	1 824 311	1 031 968	1 552 482	3 064 672	78 095 941	120 290 728
Comptes des administrations fédérales											
1953	—	—	29 820 659	—	—	—	—	—	—	—	29 820 659
1954	—	—	30 470 306	—	—	—	—	—	—	—	30 470 306
1955	—	—	32 726 701	—	—	—	—	—	—	—	32 726 701
Comptes de dépôt											
1953	2 210	15 706	419 386	14 637	6 469	4 103	1 335	4 530	3 729	489 939	962 044
1954	6 699	21 747	95 824	13 191	9 655	4 440	1 766	3 529	3 886	665 125	825 862
1955	6 344	14 378	105 529	15 385	10 392	3 927	1 251	4 415	3 700	613 287	778 608
Comptes des correspondants en Suisse											
1953	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 980 894	6 980 894
1954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 466 126	7 466 126
1955	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7 992 566	7 992 566
Encaissement (remises)											
1953	4 011	18 067	308 152	18 344	6 453	5 887	195	9 862	5 846	141 163	517 980
1954	4 611	22 564	317 623	19 829	6 097	6 015	555	11 769	5 021	141 591	535 675
1955	1 477	15 853	311 050	16 756	10 935	6 420	396	10 471	4 359	111 069	488 786
Mouvement total, addition des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1953	4 554 127	19 674 128	93 517 401	12 786 520	9 715 730	5 056 619	4 036 207	4 116 345	8 759 350	138 220 222	300 436 649
1954	5 084 139	20 797 727	95 488 200	12 994 699	11 020 676	5 652 745	4 016 220	4 234 099	9 419 157	156 120 472	324 828 134
1955	5 399 582	23 091 869	104 662 223	14 916 408	12 555 111	6 054 748	3 853 888	4 625 179	9 591 388	174 680 346	359 430 742
Chambres de compensation											
1953	—	672 532	168 337	1 106 923	400 392	—	—	61 491 <sup>3)</sup>	94 955	889 982	3 394 612
1954	—	778 868	183 506	1 159 491	430 406	—	—	49 004 <sup>3)</sup>	85 516	902 600	3 589 391
1955	—	834 845	185 761	1 368 238	480 951	—	—	52 963 <sup>3)</sup>	82 527	868 467	3 873 752

<sup>1)</sup> Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent. <sup>3)</sup> Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

<sup>2)</sup> Y compris l'or à l'étranger.

## Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin .....	4½	56	5	56	1914 22 Janvier .....	4	28	4½	189
15 Août .....	5	84	5½	84	19 Février.....	3½	161	—	—
7 Novembre .....	5½	70	6	70	30 Juillet .....	4½	1	5½	1
					31 Juillet .....	5½	3	6	3
1908 16 Janvier .....	5	7	5½	7	3 Août .....	6	38	7	38
23 Janvier .....	4½	28	5	28	10 Septembre ....	5	113	6	14
20 Février .....	4	28	4½	28	24 Septembre ....	—	—	5½	99
19 Mars .....	3½	322	4	441	1915 1 <sup>er</sup> Janvier .....	4½	1 371	5	1 280
1909 4 Février .....	3	252	—	—	1918 4 Juillet .....	—	—	5½	91
3 Juin .....	—	—	3½	133	3 Octobre .....	5½	322	6	917
14 Octobre .....	3½	28	4	28	1919 21 Août .....	5	595	—	—
11 Novembre .....	4	56	4½	56	1921 7 Avril .....	4½	126	5½	126
					11 Août .....	4	203	5	203
1910 6 Janvier.....	3½	49	4	210	1922 2 Mars.....	3½	168	4½	168
24 Février.....	3	161	—	—	17 Août .....	3	331	4	331
4 Août .....	3½	49	4½	84	1923 14 Juillet.....	4	831	5	831
22 Septembre.....	4	35	—	—	1925 22 Octobre .....	3½	1 624	4½	1 624
27 Octobre .....	4½	70	5	70	1930 3 Avril .....	3	98	4	98
1911 5 Janvier.....	4	42	4½	42	10 Juillet .....	2½	196	3½	196
16 Février .....	3½	224	4	224	1931 22 Janvier .....	2	1 562	3	748
28 Septembre.....	4	350	4½	350	1933 8 Février.....	—	—	2½	814
1912 12 Septembre.....	4½	77	5	77	1935 3 Mai .....	2½	495	3½	495
28 Novembre .....	5	259	5½	259	1936 9 Septembre .....	2	78	3	78
1913 14 Août.....	4½	161	5	161	26 Novembre .....	1½	6 975 <sup>1)</sup>	2½	6 975 <sup>1)</sup>

<sup>1)</sup> Jusqu'au 31 décembre 1955.

## Situation au 31 décembre

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2)</sup>	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or <sup>1)</sup>	Argent	Total		Effets suisses	Rescriptions <sup>3)</sup>	Obligations escomptées	Total		
	en millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2

<sup>1)</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440.—; à partir du 11 novembre 1921: 1 kg = fr. 3435.555.  
<sup>2)</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.



## de la Banque depuis 1907

## Situation au 31 décembre

Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>4)</sup>	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Total du bilan	Année
				Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing		
en millions de francs			%	en millions de francs					
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
10,5	3,8	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	—	243,8	1907
8,2	6,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	—	292,9	1908
28,4	10,8	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	—	386,0	1909
35,0	10,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	—	421,0	1910
18,9	16,5	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	—	419,3	1911
19,2	7,1	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	—	451,0	1912
16,1	6,4	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	—	429,9	1913
14,7	9,3	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	—	589,2	1914
29,0	8,1	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	—	608,7	1915
18,2	6,8	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	—	735,1	1916
18,0	7,3	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	—	908,7	1917
28,1	8,6	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	—	1 239,0	1918
36,1	6,6	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	—	1 298,2	1919
35,0	5,9	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	—	1 273,1	1920
27,2	6,5	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	—	1 224,7	1921
18,9	9,8	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	—	1 224,3	1922
30,0	8,6	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	—	1 166,4	1923
38,6	6,8	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	—	1 107,5	1924
34,4	6,6	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	—	1 075,1	1925
33,6	6,4	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	—	1 087,6	1926
34,6	9,2	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	—	1 147,5	1927
40,6	19,0	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	—	1 236,4	1928
40,2	5,4	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	—	1 288,9	1929
32,7	104,0	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	—	1 391,9	1930
25,6	37,9	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	—	2 659,5	1931
15,7	50,8	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	—	2 743,5	1932
19,9	27,7	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	—	2 309,7	1933
19,2	52,5	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	—	2 179,2	1934
26,7	44,9	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	16,4	1 887,4	1935

<sup>3)</sup> Jusqu'en 1930, les descriptions de la Confédération seulement.

<sup>4)</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris ; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

## Situation au 31 décembre

Année	Or <sup>1)</sup>	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
			Effets suisses	Rescriptions <sup>2)</sup>	Obligations escomptées	Total		
			en millions de francs					
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1936	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8
1937	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8
1938	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9
1939	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6
1940	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4
1941	2 878,5	679,0	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0
1942	3 565,2	61,8	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2
1943	4 172,7	83,0	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4
1944	4 554,1	102,4	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6
1945	4 777,0	162,5	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6
1946	4 949,9	158,0	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2
1947	5 256,2	102,5	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6
1948	5 821,0	236,6	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0
1949	6 240,2	260,0	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0
1950	5 975,8	256,4	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0
1951	6 003,8	227,6	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9
1952	5 876,1	490,9	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0
1953	6 086,1	522,2	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2
1954	6 323,4	649,8	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6
1955	6 686,3	624,1	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8

<sup>1)</sup> Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.

<sup>2)</sup> Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.

## de la Banque depuis 1907

## Situation au 31 décembre

Avoirs chez des corres- pondants en Suisse	Fonds publics	Billets en circulation	Couver- ture métallique des billets	Engagements à vue				Total du bilan	Année
				Comptes de virements	Comptes des administra- tions fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing		
en millions de francs			%	en millions de francs					
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
14,2	15,9	1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	3 505,9	1936
11,4	30,7	1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	3 902,3	1937
9,6	90,9	1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	4 081,0	1938
16,6	80,9	2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	67,8	3 501,8	1939
20,0	87,8	2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	3 727,7	1940
15,8	69,6	2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	108,9	3 880,6	1941
16,3	63,9	2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	4 226,4	1942
14,2	64,5	3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	4 597,2	1943
13,9	64,2	3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	109,7	4 868,6	1944
27,5	62,1	3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	162,0	5 266,5	1945
51,7	52,7	4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	223,5	5 499,8	1946
68,6	48,4	4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	263,4	5 932,1	1947
50,4	47,4	4 594,3	126.70	960,0	11,2	49,9	221,7	6 400,6	1948
26,7	39,7	4 566,3	136.66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	6 721,9	1949
60,3	40,9	4 663,8	128.13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	6 658,6	1950
53,0	39,9	4 927,3	121.85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	6 675,9	1951
37,5	40,1	5 121,9	114.73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	6 796,8	1952
34,9	35,5	5 228,5	116.40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	6 996,8	1953
41,3	46,5	5 411,6	116.85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	7 327,2	1954
47,8	45,9	5 515,5	121.23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	7 738,2	1955

## Moyennes annuelles

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2)</sup>	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte	Avances sur nantissement
	Or <sup>1)</sup>	Argent	Total		Effets suisses <sup>3)</sup>	Rescriptions <sup>4)</sup>	Obligations escomptées	Total			
	en millions de francs										%
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	4.93	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	3.73	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	3.22	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	3.51	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	3.70	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	4.20	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	4.81	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	4.34	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	4.50	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	4.50	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	4.50	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	4.75	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	5.32	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	5.00	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	4.44	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	3.39	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	3.47	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	4.00	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	3.90	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	3.50	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	3.50	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	3.50	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	3.50	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	2.89	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	2.03	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	2.00	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	2.00	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	2.00	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	2.33	87,6

<sup>1)</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440.—; à partir du 11 novembre 1921: 1 kg = fr. 3435.555.

<sup>2)</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

## de la Banque depuis 1907

## Moyennes annuelles

Taux des avances	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>5)</sup>	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Année
					Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	
%	en millions de francs			%	en millions de francs				
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
5.43	9,6	3,2	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	—	1907
4.23	8,5	9,0	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	—	1908
3.89	6,3	8,0	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	—	1909
4.30	28,8	12,2	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	—	1910
4.20	22,4	12,5	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	—	1911
4.70	10,9	11,1	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	—	1912
5.31	11,2	9,3	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	—	1913
5.13	10,4	11,7	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	—	1914
5.00	23,6	8,9	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	—	1915
5.00	13,6	7,8	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	—	1916
5.00	13,4	7,6	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	—	1917
5.37	17,6	9,7	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	—	1918
6.00	21,4	7,7	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	—	1919
6.00	27,6	6,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	—	1920
5.44	20,2	5,8	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	—	1921
4.39	21,9	8,6	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	—	1922
4.47	18,4	8,9	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	—	1923
5.00	25,5	7,1	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	—	1924
4.90	21,7	7,1	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	—	1925
4.50	19,1	6,5	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	—	1926
4.50	24,6	6,5	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	—	1927
4.50	22,3	6,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	—	1928
4.50	24,9	3,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	—	1929
3.89	20,4	59,9	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	—	1930
3.03	15,1	85,8	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	—	1931
3.00	9,7	40,6	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	—	1932
2.55	12,0	61,7	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	—	1933
2.50	10,3	46,9	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	—	1934
3.17	11,2	55,7	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	5,0	1935

<sup>3)</sup> Jusqu'en 1931, les réscriptions y sont comprises.  
<sup>4)</sup> Ce poste n'était pas calculé avant 1932.  
<sup>5)</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

## Moyennes annuelles

Année	Or <sup>1)</sup>	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte	Avances sur nantissement
			Effets suisses	Rescriptions <sup>2)</sup>	Obligations escomptées	Total			
			en millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1936	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	2.30	63,8
1937	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	1.50	32,3
1938	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	1.50	22,7
1939	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	1.50	36,4
1940	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	1.50	66,8
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	1.50	25,4
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	1.50	19,4
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	1.50	16,7
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	1.50	17,0
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	1.50	19,6
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	1.50	36,3
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	1.50	59,7
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	1.50	59,5
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	1.50	27,6
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	1.50	23,3
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	1.50	30,9
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	1.50	30,0
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	1.50	24,7
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	1.50	26,1
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	1.50	44,7

<sup>1)</sup> Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.

<sup>2)</sup> Depuis 1948, ce poste ne comprend que les rescriptions de la Confédération.

## de la Banque depuis 1907

## Moyennes annuelles

Taux des avances	Avoirs chez des correspondants en Suisse	Fonds publics	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Année
					Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	
%	en millions de francs			%	en millions de francs				
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
3.30	8,7	42,4	1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	27,2	1936
2.50	6,6	17,9	1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	1937
2.50	6,0	74,4	1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	1938
2.50	7,5	93,2	1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	1939
2.50	8,5	86,2	2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	80,5	1940
2.50	7,5	73,5	2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	1941
2.50	7,1	66,3	2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	1942
2.50	7,4	64,8	2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	1943
2.50	7,6	64,3	3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	1944
2.50	9,3	63,8	3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	1945
2.50	13,3	58,8	3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	189,9	1946
2.50	16,8	50,8	3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	242,9	1947
2.50	16,8	47,7	4 167,9	135.86	935,0	64,5	51,6	256,6	1948
2.50	9,7	41,7	4 259,9	141.93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	1949
2.50	11,3	41,2	4 239,6	145.75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	1950
2.50	13,8	40,1	4 419,5	135.78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	1951
2.50	13,0	40,1	4 596,2	127.22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	1952
2.50	13,0	35,8	4 783,6	125.40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	1953
2.50	14,5	43,7	4 904,0	125.95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	1954
2.50	17,1	46,1	5 056,8	124.67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	1955

## Mouvement

Année	Caisse	Devises 1)	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Remises à l'encaisse- ment
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescrip- tions 2)	Obli- gations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
en millions de francs			jours		en millions de francs					
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	64,5
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	131,0
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	286,5
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	360,9
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	399,4
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	454,8
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	483,3
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	323,5
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	276,5
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	254,0
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	266,3
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	381,2
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	420,6
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	477,2
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	371,8
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	293,9
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	358,4
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	459,2
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	433,0
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	430,4
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	488,9
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	593,3
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	589,0
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	549,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	628,6
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	584,1
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	511,2
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	467,0
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	320,5

1) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers est compris dans celui des comptes de correspondants en Suisse (col. 12).

2) Jusqu'en 1930, seules les rescriptions de la Confédération sont indiquées.



## de la Banque depuis 1907

## Mouvement

Comptes des correspondants en Suisse <sup>3)</sup>	Transactions en fonds publics	Virements	Comptes des clients de la Banque av. comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque <sup>4)</sup>	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	6,4	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	37,5	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	44,0	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	40,4	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	46,5	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	16,0	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	12,4	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	15,6	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	5,6	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	8,3	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	6,8	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	4,4	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	2,9	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	6,7	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	6,5	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	7,4	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	4,5	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	4,0	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	27,3	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	7,3	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	12,8	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	72,5	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	37,5	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	309,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	449,9	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	58,8	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	88,0	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	52,5	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	119,9	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935

<sup>3)</sup> De 1907 à 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers y est compris ; dès 1928, celui des comptes de correspondants en Suisse seulement.

<sup>4)</sup> Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

## Mouvement

Année	Caisse <sup>1)</sup>	Devises	Escompte						Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Remises à l'encaissement
			Portefeuille suisse								
			Effets suisses		Rescriptions <sup>2)</sup>	Obligations	Total				
			Montant	Moyenne des jours à courir							
en millions de francs			jours	en millions de francs							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	296,6	
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	287,5	
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	272,5	
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	307,5	
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	283,9	
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	322,3	
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	406,7	
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	386,4	
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	341,5	
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	372,3	
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	489,7	
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	586,0	
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	647,0	
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	555,6	
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	579,9	
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	670,0	
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	680,4	
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	518,0	
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	535,7	
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	488,8	

1) Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.

2) Depuis 1948, seules les rescriptions de la Confédération sont indiquées.

## de la Banque depuis 1907

## Mouvement

Comptes des correspondants en Suisse	Transactions en fonds publics	Virements	Comptes des clients de la Banque av. comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
2 150,5	215,4	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	31,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	102,4	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	118,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	22,0	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940
2 748,6	24,0	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	15,3	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	4,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	4,9	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	7,0	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	17,4	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	11,5	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	5,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	16,1	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	5,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	4,4	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	4,7	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	63,9	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	22,3	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	4,6	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955

## Résultats des opérations

Année	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des opérations en or et en devises	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>2)</sup>	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>3)</sup>	Commissions <sup>4)</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>5)</sup>	Bénéfice brut
	Total	dont escompte											
		d'effets sur la Suisse	de rescriptions <sup>1)</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts								
en 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 979	1 977	—	—	—	117	1 563	738	496	69	20	473	4 509
1909	1 304	1 303	—	—	—	158	1 098	337	360	116	29	444	2 958
1910	2 502	2 490	—	—	—	247	1 270	1 084	481	69	5	1 415	4 243
1911	2 315	2 267	—	35	—	302	1 628	866	527	87	19	1 313	4 431
1912	3 430	3 233	—	183	—	568	1 117	396	479	125	22	705	5 432
1913	2 994	2 868	—	110	—	830	1 849	454	407	149	18	841	5 860
1914	5 292	4 472	427	371	—	1 046	1 208	487	527	192	19	426	8 345
1915	5 458	2 264	3 014	168	—	840	÷ 421	1 096	418	259	9	323	7 336
1916	5 874	939	4 872	51	—	920	2 470	1 520	382	321	12	288	11 211
1917	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	900	1 474	366	458	8	475	12 357
1918	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	1 120	1 553	520	695	140	25	16 769
1919	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	999	1 734	552	656	192	163	22 259
1920	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	3 996	4 164	446	619	189	187	22 879
1921	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 715	833	1 387	677	117	333	18 170
1922	4 492	848	3 575	55	—	2 070	4 640	1 288	747	752	130	497	13 622
1923	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	2 839	1 126	770	627	87	473	13 095
1924	3 606	3 246	175	175	—	3 323	909	1 617	609	525	137	867	9 859
1925	1 841	1 199	551	85	—	2 403	4 273	1 527	704	653	188	252	11 337
1926	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	4 927	1 098	543	539	249	267	11 572
1927	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	4 775	1 784	485	621	315	390	13 126
1928	4 240	2 970	995	271	—	2 821	5 222	496	475	578	393	468	13 757
1929	4 149	2 862	994	287	—	2 738	6 402	550	339	539	289	373	14 633
1930	1 658	972	422	258	—	1 675	7 646	468	1 359	727	287	778	13 042
1931	997	611	250	116	—	1 384	6 941	316	831	789	310	328	11 240
1932	517	300	91	89	16	1 375	4 660	197	2 240	662	340	310	9 681
1933	713	214	100	108	268	1 400	3 626	144	2 391	930	251	204	9 251
1934	1 338	256	606	117	338	1 926	3 529	119	1 203	698	234	217	8 830
1935	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 630	169	1 374	677	100	186	9 500

1) Jusqu'en 1930, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.  
2) Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
3) Non compris les amortissements.  
4) Y compris droits de garde et location de coffres-forts.  
5) Intérêts à l'Administration fédérale compris.

## de la Banque depuis 1907

## Résultats des opérations

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or <sup>8)</sup> Frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
en 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 <sup>6)</sup>	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 <sup>7)</sup>	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 <sup>8)</sup>	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935

<sup>6)</sup> Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).  
<sup>7)</sup> Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.  
<sup>8)</sup> Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.  
<sup>9)</sup> Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

## Résultats des opérations

Année	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des opérations en or et en devises	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>2)</sup>	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>3)</sup>	Commissions <sup>4)</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>5)</sup>	Bénéfice brut
	Total	dont escompte											
		d'effets sur la Suisse	de rescriptions <sup>1)</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts								
en 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1936	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 562	145	1 270	736	170	219	9 133
1937	365	108	22	56	165	818	5 904	55	1 272	737	193	171	9 173
1938	523	259	159	23	67	571	10 429	46	2 445	673	95	181	14 601
1939	1 153	323	692	41	82	895	4 857	59	2 511	475	198	147	10 001
1940	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 454	75	3 087	546	146	132	11 520
1941	1 513	783	520	23	114	642	6 503	56	2 555	634	122	134	11 891
1942	1 210	853	138	19	108	484	9 294	48	2 183	669	146	133	13 901
1943	1 365	963	335	10	18	419	7 098	49	2 269	568	82	137	11 713
1944	1 241	959	198	14	17	426	8 424	50	2 198	674	136	131	13 018
1945	2 232	725	1 455	14	7	480	8 550	52	2 072	624	223	130	14 103
1946	859	628	89	37	14	868	16 725	93	1 377	1 154	138	142	21 072
1947	811	517	127	108	55	1 427	10 756	147	1 515	1 899	—	175	16 380
1948	2 134	1 827	44	163	95	1 498	7 168	176	1 736	2 345	95	150	15 002
1949	1 902	1 814	14	34	37	700	7 689	80	1 386	1 409	116	164	13 118
1950	1 623	1 567	11	16	25	552	10 470	81	1 350	1 223	151	171	15 279
1951	2 811	2 641	127	31	1	770	7 888	130	1 459	1 266	179	176	14 327
1952	3 934	3 537	328	53	5	736	8 232	117	1 303	934	139	191	15 204
1953	3 751	3 295	435	14	—	605	9 699	114	1 258	1 214	171	206	16 606
1954	2 705	2 192	489	19	—	622	10 689	126	1 356	971	102	223	16 348
1955	2 298	1 832	347	115	—	1 090	16 735	168	1 366	967	607	231	23 000

1) Dès 1948, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.  
2) Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
3) Non compris les amortissements.

## de la Banque depuis 1907

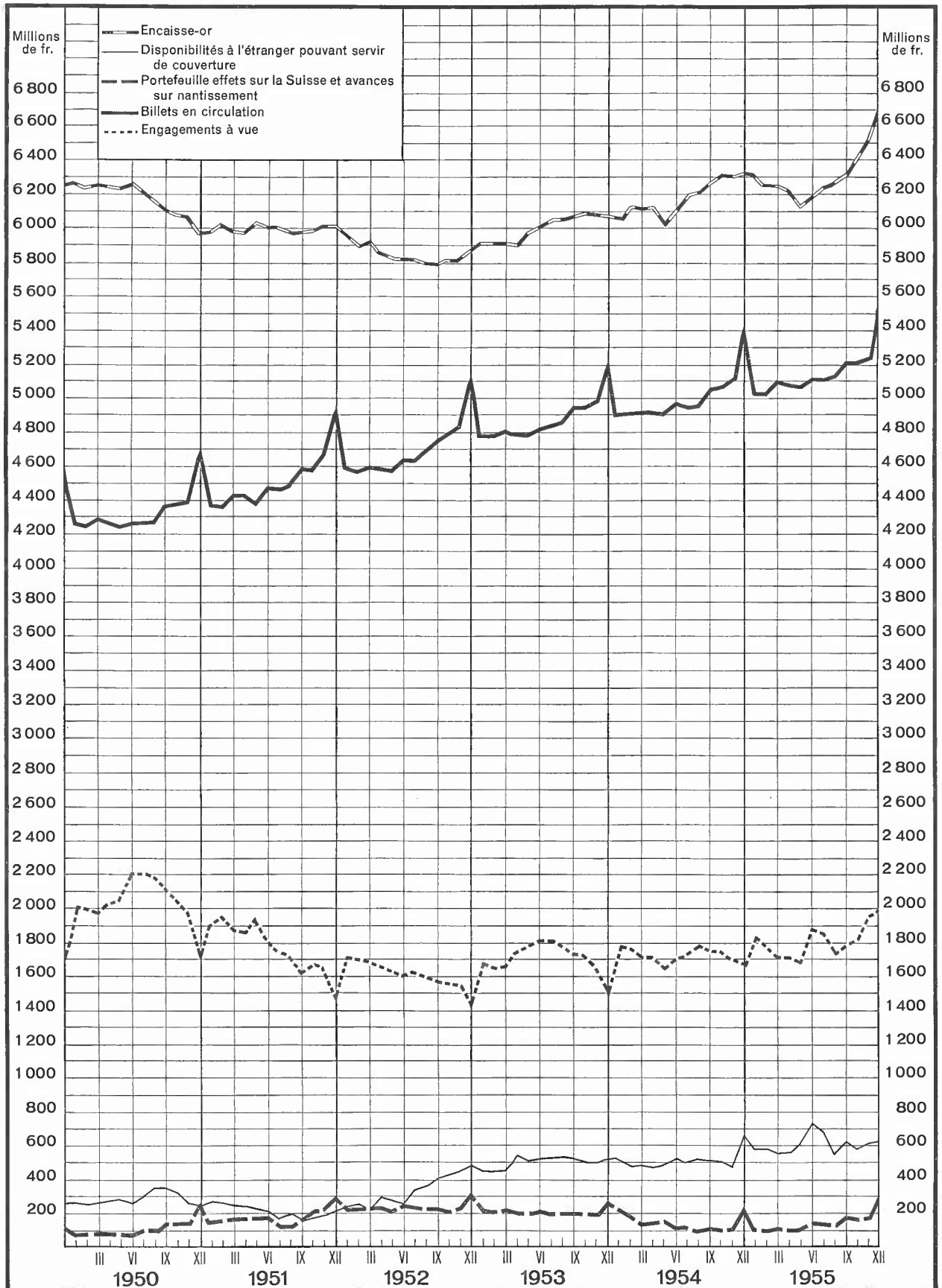
## Résultats des opérations

Frais d'administration	Impôts et droits y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or Frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
en 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940
3 774	1 147	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	5 000	4 140 <sup>7)</sup>	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	451 <sup>7)</sup>	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	500	1 501 <sup>7)</sup>	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	799 <sup>7)</sup>	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 <sup>6)</sup>	250	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 <sup>6)</sup>	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955

4) Y compris droit de garde et location de coffres-forts.  
5) Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.  
6) Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.  
7) Frais de stérilisation.

# La Banque Nationale Suisse de 1950 à 1955

## Situation en fin de mois





## Trafic de compensation

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1951	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	23
1952	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	23
1953	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	23
1954	15	11	4	13	9	4	8	7	71	18	24
1955	15	11	4	13	9	4	8	7	71	19	24
Nombre d'effets											
1951	73 750	43 580	5 294	142 227	70 229	6 801	16 705	140 580	499 166	—	—
1952	72 084	36 030	4 119	122 935	70 049	5 786	15 646	179 823	506 472	—	—
1953	67 440	35 005	3 686	117 751	69 359	5 890	15 676	210 307	525 114	—	—
1954	67 313	36 263	3 368	119 846	71 156	5 040	14 738	195 839	513 563	—	—
1955	65 945	37 177	3 240	125 534	72 481	5 195	13 579	200 818	523 969	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1951	850 238	185 308	32 755	1 219 983	387 701	38 256	111 713	859 117	3 685 071	237 431	876 586
1952	696 243	167 417	36 948	1 218 429	394 102	24 473	105 093	853 837	3 496 542	214 714	928 593
1953	672 532	168 337	36 169	1 106 923	400 392	25 322	94 955	889 982	3 394 612	201 889	1 038 731
1954	778 868	183 506	28 429	1 159 491	430 406	20 575	85 516	902 600	3 589 391	369 676	1 504 808
1955	834 845	185 761	27 462	1 368 238	480 951	25 501	82 527	868 467	3 873 752	424 216	1 791 533
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1951	49.38	54.51	40.90	58.17	57.67	41.57	48.38	62.84	56.37	60.71	75.96
1952	47.17	55.83	37.91	56.00	55.97	42.59	45.55	63.12	55.37	59.21	74.29
1953	46.60	55.38	28.85	53.15	56.84	45.29	42.79	63.37	54.47	57.42	76.41
1954	46.54	54.02	29.40	52.48	55.84	35.47	45.41	62.76	53.81	61.69	76.86
1955	46.18	54.70	31.94	53.74	55.09	33.92	45.94	64.46	54.28	59.64	76.36

# Liste des membres des autorités et des organes de la Banque

au 1<sup>er</sup> janvier 1956

## I. Présidence de l'Assemblée générale

(Période administrative 1955—1959)

M. A. Müller, D<sup>r</sup> en droit, Amriswil, président.

M. le Prof. P. Carry, avocat, Genève, vice-président.

## II. Commission de contrôle

(Période administrative 1955/1956)

### MEMBRES :

- MM. G. de Kalbermatten, banquier, Sion, président.  
 E. Gsell, professeur à l'Ecole suisse des hautes études économiques et administratives de St-Gall, Bühler.  
 R. Corrodi, directeur de la Banque cantonale de Schaffhouse, Schaffhouse.

### SUPPLÉANTS :

- MM. N. Senn, directeur de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell.  
 H. Villiger, gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stans.  
 H. Meyer-Scholer, D<sup>r</sup> en droit, directeur de la Fabrique de produits réfractaires S.A., Lausen, à Liestal.

## III. Conseil de banque

(Période administrative 1955—1959)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (\*).

- MM. A. Müller, D<sup>r</sup> en droit, Amriswil, président.  
 Prof. P. Carry, avocat, Genève, vice-président.  
 \*J. Ackermann, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg.  
 \*W. Ackermann, conseiller aux Etats, président du conseil d'administration de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Hérisau.  
 F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre.  
 E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève.  
 R. Bratschi, conseiller national, directeur de la Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bernoises Berne-Loetschberg-Simplon, Berne.  
 \*O. de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, Sion.  
 \*S. de Coulon, conseiller aux Etats, directeur d'Ebauches S.A., Fontainemelon.  
 \*E. Emmenegger, conseiller d'Etat, chef du Département des Finances du canton de Lucerne, Schüpheim.  
 G. Eugster, D<sup>r</sup> en méd. vét., conseiller national, président de l'Union suisse des caisses de crédit mutuel, Mörschwil.  
 \*G. Fischer, administrateur-délégué de la Société anonyme des engrenages et machines Maag, Zollikon.  
 \*B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller d'Etat, directeur des Départements des Finances et de l'Instruction publique du canton du Tessin, Lugano.  
 E. Gamper, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich.  
 \*J. Golay, professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne.  
 A. Graedel, conseiller national, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne.  
 \*L. Gredig-Stünzi, hôtelier, Pontresina.  
 Prof. O. Howald, délégué du Comité directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg.  
 P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S.A., Binningen.  
 A. Juillard, directeur de la maison Cortébert Watch Co., Juillard & Cie, Cortébert.

- MM. C. Koechlin, D<sup>r</sup> en droit h. c., président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle.  
 H. Küng, D<sup>r</sup> h. c., directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bottmingen.  
 W. Linsmayer, D<sup>r</sup> en droit, vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la «Vita» Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich.  
 R. Loretan, D<sup>r</sup> en droit, avocat, Sion.  
 \*A. Lusser, D<sup>r</sup> ès sc. pol., conseiller aux Etats, président de la ville de Zoug, Zoug.  
 R. Meier, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau.  
 M. Meylan-Lugrin, président du conseil d'administration de la Fabrique d'horlogerie Lemania Lugrin S.A., L'Orient.  
 \*K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat et notaire, Soleure.  
 \*A. Oulevay, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, Morges.  
 \*W. Preiswerk-Tissot, président du conseil d'administration de la Société Commerciale de Bâle S.A., Bâle.  
 A. Raduner, président du Directoire commercial de St-Gall, Horn.  
 A. Schmid, D<sup>r</sup> ès sc. écon., conseiller national, membre du conseil de banque de la Banque cantonale d'Argovie, Oberentfelden.  
 \*F. Schnorf, membre de la direction générale de la Société anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium, Meilen.  
 R. Speich, D<sup>r</sup> ès sc. écon., président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Bâle.  
 \*H. Stähli, président de la Banque cantonale de Berne, Berne.  
 J. R. Weber, conseiller aux Etats, agriculteur, membre du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Grasswil.  
 H. Winzenried, président de l'Union cantonale bernoise du commerce et de l'industrie, Deisswil.  
 E. Wyss, D<sup>r</sup> ès sc. pol., secrétaire et collaborateur économique de l'Union syndicale suisse, Bâle.  
 (Deux mandats vacants)

## IV. Comité de banque

(Période administrative 1955—1959)

MM. A. Müller, D<sup>r</sup> en droit, Amriswil, président de par ses fonctions.  
 Prof. P. Carry, Genève, vice-président de par ses fonctions.  
 W. Ackermann, Hérिसau.  
 E. Barbey, Genève.  
 R. Bratschi, Berne.

MM. B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, Lugano.  
 Prof. O. Howald, Brougg.  
 C. Koechlin, D<sup>r</sup> en droit h. c., Bâle.  
 W. Linsmayer, D<sup>r</sup> en droit, Zurich.  
 A. Oulevay, Morges.

## V. Comités locaux

(Période administrative 1955—1959)

### A A R A U

MM. H. von Arx-Gresly, Olten, président.  
 O. Pfiffner, D<sup>r</sup> en chimie, administrateur-délégué de la maison «Elfa» Usine Electrochimique Francke S.A., Aarau, vice-président.  
 K. Oehler, directeur des Usines métallurgiques Oehler & Co., Société anonyme, Aarau.

### B A L E

MM. P. Joerin, président du conseil d'administration de la maison Commerce Général de Charbons S.A., Binningen, président.  
 G. Bohny, D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration de la maison Nielsen-Bohny & Co. Société anonyme, Bâle, vice-président.  
 W. Rohner, président et administrateur-délégué de la maison Rohner S.A., Bâle.

### B E R N E

MM. A. Buser, ing. agr., directeur de la Fédération d'associations agricoles du Canton de Berne et de cantons limitrophes, Wabern, président.  
 W. Weyermann, D<sup>r</sup> en droit, directeur de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président.  
 H. Hauser, membre du conseil d'administration et directeur de la maison Henri Hauser S.A., Bienne.

### G E N È V E

MM. J. Gay, directeur de la maison Gay Frères S.A., Thônex (GE), président.  
 J. Duckert, agent général de «La Genevoise», Compagnie d'Assurance sur la Vie, Genève, vice-président.  
 E. Bordier, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Bordier & Cie, Genève.

### L A U S A N N E

MM. L. Mercanton, administrateur-délégué de la Société romande d'électricité, Montreux, président.  
 H. Mayr-Zwahlen, ing., président du conseil d'administration de la maison Zwahlen & Mayr S.A., Prilly-Lausanne, vice-président.  
 F. Cuendet, de la maison Cuendet & Martin, Yverdon.

### L U C E R N E

MM. J. Moser, directeur de la Fédération d'associations agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, président.  
 K. Bucher, conseiller national, secrétaire de la Chambre de commerce de Lucerne et de l'Union lucernoise du commerce et de l'industrie, Lucerne, vice-président.  
 J. Hug-Gübelin, D<sup>r</sup> ès sc. pol., de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S.A., Malters, Lucerne.

### L U G A N O

MM. F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre, président.  
 E. Ferrari, administrateur-délégué de la Società Anonima Demetrio Ferrari, Chiasso, vice-président.  
 T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Société anonyme de Participations à des Entreprises financières «Finapar», Lugano.

### N E U C H A T E L

MM. H. Humbert, de la maison Jean Humbert & Cie S.A., La Chaux-de-Fonds, président.  
 J.-L. Borel, de la maison Ernest Borel & Cie S.A., Neuchâtel, vice-président.  
 G. Madliger, de la maison Madliger Ing. S.A., Neuchâtel.

### S T - G A L L

MM. F. Hug, D<sup>r</sup> h. c., président d'honneur du Directoire commercial de St-Gall, St-Gall, président.  
 P. Markwalder, de la maison Markwalder & Co., St-Gall, vice-président.  
 R. Nef-Suter, de la maison Nef & Co., St-Gall.

### Z U R I C H

MM. O. Küderli, de la maison Küderli & Co., ci-devant Baer & Co., Zollikerberg, président.  
 H. Sträuli-Asp, de la maison Sträuli & Cie, Winterthour, vice-président.  
 R. H. Stehli-Pestalozzi, de la maison Stehli & Cie, Zurich.

## VI. Direction générale

### Membres de la Direction générale (Directeurs généraux)

MM. P. Keller, D<sup>r</sup> en droit, Zurich (président); R. Motta, D<sup>r</sup> en droit, Berne (vice-président); W. Schwegler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., Zurich

### Secrétariat général

Directeur de division et secrétaire général: M. E. Mosimann, Zurich.

Suppléant du secrétaire général: M. H.-R. Läng, D<sup>r</sup> ès sc. pol., Berne.

### Départements de la Direction générale

#### I<sup>er</sup> ET III<sup>e</sup> DÉPARTEMENTS A ZURICH

Chef du I<sup>er</sup> département: M. P. Keller, D<sup>r</sup> en droit, président de la Direction générale.

Suppléant: M. J. Leemann, D<sup>r</sup> ès sc. écon., directeur.

Directeur de division: M. W. Kull, D<sup>r</sup> ès sc. pol.

Juriste-conseil: M. H. Huber, avocat.

Chef du III<sup>e</sup> département: M. W. Schwegler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., membre de la Direction générale.

Suppléant: M. E. Colombo, directeur.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Bachmann, P. Bollmann, W. Breitenmoser, E. Brunner, O. Heyer, E. Kunz, H. Lendi, E. Maag, E. Meier, J. Messmer, H. Nägeli, L. Nosedà, H. Peyer, R. Reutlinger, A. Ritter, J. Rudin, E. Schnorf, J. Torgler, A. Weilenmann, H. Werder.

Mandataires commerciaux: MM. A. Braun, P. Flückiger, D<sup>r</sup> ès sc. pol., E. Harlacher, G. Hasler, W. Haubensak, G. Jaquemet, D<sup>r</sup> ès sc. écon., E. Kaufmann, F. Leutwiler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., R. Meier, E. Rentsch, A. Rutz, H. Stahel.

#### AGENCE DE WINTERTHOUR

Fondé de pouvoirs: M. E. Maurer.

Mandataires commerciaux: MM. M. Weiss, R. Winteler.

#### II<sup>e</sup> DÉPARTEMENT A BERNE

Chef du département: M. R. Motta, D<sup>r</sup> en droit, vice-président de la Direction générale.

Suppléant: M. A. Hay, directeur.

Directeur de division: M. H. Aepli, D<sup>r</sup> ès sc. pol.

Caissier principal de la Banque: M. O. Kunz.

Fondés de pouvoirs: MM. R. Aebersold, H. Brunner, E. Burkhardt, W. Forster, H.-R. Läng, D<sup>r</sup> ès sc. pol., H. Moser, W. Stöcklin, D<sup>r</sup> ès sc. pol., H. Stricker, W. Suter, W. Zürcher.

Mandataires commerciaux: MM. H. Baumgartner, W. Bretscher, E. Bringolf, K. Inäbnit, Ch. Polier, R. Raschle, Ch. Schweingruber, F. Verdon.

#### AGENCE DE BIENNE

Fondés de pouvoirs: MM. H. Weiss, J. Immoos, A. Thevenon.

## VII. Succursales

### A A R A U

Directeur: M. R. Erb, D<sup>r</sup> ès sc. écon.

Fondés de pouvoirs: MM. S. Hügi, A. Küng.

Mandataires commerciaux: MM. W. Enz, W. Schaffner.

### B A L E

Directeur: M. J. Hablützel.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Bertschinger, A. Probst, E. Wüthrich.

Mandataires commerciaux: MM. H. Brunner, U. Burry, O. Laubscher, R. Ulbrich.

### G E N È V E

Directeur: M. M. Compagnon.

Fondés de pouvoirs: MM. M. Berthoud, J. Rossi, J. Terrier.

Mandataires commerciaux: MM. E. Bersier, Ph. Martin, E. Reymond.

### L A U S A N N E

Directeur: M. R. Virieux.

Fondés de pouvoirs: MM. R. Andrié, O. Grec, R. Zuttel.

Mandataires commerciaux: MM. A. Bornand, A. Delacrêtaz, F. Dupont, A. Michod.

### L U C E R N E

Directeur: M. F. Jenny, D<sup>r</sup> en droit.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Birrer, A. Kost, H. Landolt, G. Sidler.

Mandataires commerciaux: MM. W. Hofer, Ch. Zelger.

### L U G A N O

Directeur: M. R. Rossi.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Canonica, G. Gaggini.

Mandataires commerciaux: MM. R. Ghiringhelli, B. Rüttsch, G. Steiger.

### N E U C H A T E L

Directeur: M. L.-M. de Torrenté.

Fondés de pouvoirs: MM. A. Berger, R. Hügli, Ch. Jequier.

Mandataires commerciaux: MM. A. Binggely, E. Thomet.

#### AGENCE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Fondés de pouvoirs: MM. R. Zintgraff, R. Girardier.

Mandataire commercial: M. J. Henny.

### S T - G A L L

Directeur: M. R. Sutter.

Fondés de pouvoirs: MM. M. Keller, R. Siegrist, A. Steinmann.

Mandataires commerciaux: MM. A. Schmidheini, E. Schöbi.